

NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE,
OU

ANNALES

LITTERAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-
LEMENT DE LA SUISSE,

¹
DÉDIÉES AU ROI.

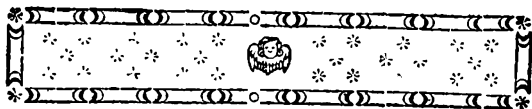
J U I N. 1770.



NEUCHÂTEL
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.

MD CCLXX,





NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE.

=====
J U I N. 1770.

I. PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. LETTRES sur la découverte de l'an-
cienne ville d'Herculane & de ses prin-
cipales antiquités, par M. SEIGNEUX
DE CORREVON. Yverdon. 1770.
2 vol. 80.

CE siècle n'est pas celui des Scaligers &
des Saumaises; cependant les objets d'éru-
dition présentés dans l'ouvrage que nous
annonçons intéressent un grand nombre de

personnes. Sans se piquer d'une profonde littérature, on aime à connoître les ouvrages & les mœurs des anciens. — La ville d'*Herculane* étoit située dans la Campanie, une des plus belles contrées de l'Italie. Les vins les plus délicieux croissoient sur ses côteaux. Le Vésuve, qui est devenu depuis l'émule de l'Etna, étoit alors une source d'agrémens & de beautés. Ses feux encore modérés animoient dans les entrailles de la terre un principe de fécondité, qui couvroit sa surface & de fleurs & de fruits. Le nom d'*Herculane* semble annoncer que cette ville prétendoit à la gloire d'avoir Hercule pour fondateur. Les *Osques* furent les premiers habitans. Les *Etrusques* y firent fleurir le commerce. Les Grecs y envoyèrent aussi des colonies, mais ils furent subjugués par les *Samnites*, qui subirent à leur tour le joug des Romains. Les *Herculaniens* obtinrent le droit de bourgeoisie dans la capitale du monde. Ils se gouvernèrent par leurs propres loix & élurent leurs magistrats sous le titre de *Démarques*. Le nombre de ses habitans, la fertilité de son territoire, le voisinage de plusieurs maisons de plaisance, que les Romains les plus qualifiés y firent bâtir, portèrent dans cette ville toute la délica-

teffe. & les profufions du luxe. Les monumens qu'on y découvre décèlent la magnificence du plus beau fiècle. Si l'on en croit la chronique d'Alexandrie, Herculane avoit fubfifté pendant 1420 ans, lorsqu'elle fut renverfée le 24^{me}. Août de l'an 79 de notre Seigneur, par le plus violent ébranlement qu'ait jamais caufé le Véfuve.

» *On crut alors que la terre s'écrouloit &*
» *que le monde alloit retomber dans le cahos.*
» *L'air, la terre & la mer étoient égale-*
» *ment un fujet d'effroi. Il n'y avoit de*
» *sûreté nulle-part. Le foleil étoit obfcurci*
» *par des tourbillons de cendre & de pous-*
» *fière qui furent portés jufqu'en Egypte* ».

La ville fut inondée d'un torrent de matières enflammées affez reffemblantes à du verre fondu; elles s'infinuèrent dans tous les interftices, & formèrent, par-tout où elles ont pénétré, une couche dure, qui a fait de plufieurs endroits une efpèce de carrière. Le refte eft une forte de ciment composé de terre & de cendres liées par l'eau. Ce ciment a pénétré fans les gêner dans l'intérieur de prefque tous les édifices. C'eft ainfi que fe forma le tombeau, qui engloutit une ville entière, fans qu'il en foit refté la moindre trace. C'eft ainfi qu'une vafte & fuperbe cité demeura enfe-

velie, ignorée même pendant près de dix-sept siècles, lorsqu'en 1711 un heureux hasard fit découvrir un magnifique temple d'Hercule, à un ouvrier qui cherchoit des fragmens de marbre, comme on en avoit trouvé plus d'une fois dans le même lieu. On tira de ces ruines un grand nombre de statues magnifiques. En 1738, le Roi des deux Siciles fit reprendre les travaux : Cette année & la suivante on découvrit un grand nombre d'antiquités très-curieuses. En 1740, on parvint à plusieurs édifices publics & particuliers, où brilloit assez généralement la magnificence. On observe presque par-tout dans les maisons particulières un goût d'architecture assez soutenu. Il y a de petites galeries parquetées en mosaïques & peintes à fresque : l'escalier est droit & d'un seul trait. Toute la charpente de ces bâtimens se voit encore. Le bois est noir comme du charbon ; il semble d'abord poli & entier ; mais à-peine y touche-t-on qu'il se sépare en petits morceaux. Les fenêtres ne sont pas grandes, & l'on voit dans quelques-unes des restes de ces lames transparentes, que les anciens employoient avant la découverte du verre.

ON fut étonné de trouver dans ces ruines des vases de métal bien fermés ré-

duits en charbon par la violence du feu, sans avoir rien perdu de leur forme; non plus qu'un portail de marbre avec son imposte, lequel quoique calciné avoit retenu toute la forme de l'architecture. Ailleurs, on a trouvé des choses très-déliçates, qui, garanties des atteintes de l'air, avoient résisté à l'impression de dix-sept siècles; des noix, des olives, du grain, des œufs, & jusqu'à un pâté dans un plat de métal d'une palme & demi de diamètre, qui s'étoit conservé dans un four, mais qui s'affaissa tout-à-coup, lorsqu'on le mit à l'air. Tel étoit encore un pain entier marqué du nom du propriétaire; du fard, le couffinet d'une couturière, lequel, malgré son délabrement, étoit pourvu d'aiguilles, de dés à coudre, de petites pinces.

ON croiroit peut-être que cette montagne de cendres & de bitume, qui a pu conserver tant de choses fragiles, auroit embaumé la multitude qu'elle fit périr. Cependant on n'y trouva d'abord que les restes d'un seul homme. *Cet infortuné, dit un mémoire publié dans le tems de ces découvertes, étoit couché sur un escalier, & tenoit encore à la main une bourse, qu'on pouvoit aisément distinguer par le vuide qu'elle avoit laissé dans l'espèce de ciment, qui*

contenoit les médailles dont elle étoit remplie. C'étoit le squelette d'un avaro étouffé lorsqu'il prenoit la fuite avec son trésor. Dès-lors on a encore trouvé douze cadavres ; & si l'on est surpris de voir si peu de personnes ensevelies dans les ruines d'une si grande ville, on n'a qu'à considérer, que lorsque le Vésuve s'embrase, ses torrens enflammés roulent fort lentement. C'est ce qui donna aux habitans d'Herculane le tems de s'échapper & même de transporter leurs effets les plus précieux. Plusieurs ont pu être consumés, d'autres n'ont pas encore été découverts.

LA guerre de 1740 interrompit les travaux commencés par ordre de S. M. Sicil. & ils n'ont été repris qu'en 1746. Dès-lors S. M. a rassemblé dans de vastes cabinets les raretés en tout genre qu'on a déterrées. Les plus savans hommes de l'Italie ont été employés à en donner l'explication, & nous avons déjà six volumes in-folio de leur travail ; collection unique faite avec une magnificence vraiment royale, & dont on ne peut obtenir un exemplaire que de la main même du Souverain qui l'a fait entreprendre. Malgré toutes les lumières que ce recueil communique, le Marquis MAFFEI a raison de regretter que l'on

n'ait pas donné au Roi l'idée de transporter ailleurs le village de *Resina*, qui est bâti sur les ruines d'Herculane, pour enlever ensuite cette montagne de matières qui couvre la ville. Quelle gloire, s'il eût été possible de rendre le jour à une superbe cité ensevelie depuis tant de siècles !

EN allant à tâtons par des sentiers étroits que l'on a ouvert à l'aventure, on ne peut que gâter une infinité de choses. On ne voit les grands ouvrages que par parties ; on ne conçoit point l'effet de l'*ensemble*. Le peu d'espace qu'on a autour de soi empêche de s'en faire une juste idée. En un mot, en laissant chaque chose à sa place, la ville entière seroit devenue un cabinet incomparable & absolument unique. — M. MAFFEI ne parle point des dangers que l'on court en visitant les ruines d'Herculane. Représentez-vous sous une masse de terre peut-être assez mouvante, des sentiers qui n'ont pour l'ordinaire de hauteur & de largeur que ce qu'un homme ordinaire en occupe, des routes dont les contours incertains font une espèce de labyrinthe, en sorte qu'au bout de quelques momens, vous n'êtes pas assuré que ce passage étroit ne soit pas celui qui conduit au tombeau. C'est ainsi qu'il faut étudier les merveilles

de cette ville souterraine. Essayons d'en parcourir quelques quartiers avec moins de risques. Le premier édifice qui se présente est un théâtre découvert en 1750. C'étoit un rectangle de 72 p. sur 30, orné d'une façade d'architecture & de belles colonnes de marbre placées sur l'avant-scène (proscenium), dans le goût du théâtre de *Palladio* à *Vicence*. L'intérieur de l'édifice présentoit 21 gradins disposés dans une demi ellipse de 160 pieds de diamètre, coupée sur sa longueur. Cet édifice avoit 290 pieds de circonférence extérieure jusqu'à la scène, 160 p. de largeur extérieure, & 150 p. de largeur intérieure. La scène avoit 75 p. de largeur & 30 de profondeur. La partie qui séparoit les gradins, sur lesquels étoient assis les spectateurs, étoit incrustée de marbre africain, de serpentín, de cipollín, de rouge d'Égypte, de marbre blanc de Paros, d'agate fleuri &c. Il paroît qu'il y avoit deux grands portails, dont l'architrave étoit couronné d'un char de triomphe attelé de deux chevaux de bronze doré. Les murs intérieurs étoient incrustés des marbres les plus précieux d'*Afrique*, de *Grèce* & d'*Égypte*, mis en œuvre avec magnificence. Les fragmens de plusieurs pièces d'architecture étoient par-tout

l'ordre corinthien du travail le plus fini. --- Les voutes intérieures étoient de briques, avec des corniches de marbre. Les statues paroissoient être du siècle d'Auguste. L'inscription qu'on a trouvée sur un grand architrave de marbre, apprend que ce bâtiment somptueux fut construit par *Lucius Annius Mammianus Rufus*, Duumvir, ou premier Magistrat de la ville. L'architecte qui a présidé à l'ouvrage est nommé *P. Numisius*, & l'on a lieu de croire qu'il fut exécuté du tems d'Auguste. Les anciens, qui joignoient à leurs jeux les cérémonies de la religion, placoient ordinairement près de leurs théâtres de petits temples, où l'on adoroit la Divinité, à l'honneur de laquelle les jeux étoient célébrés. On en a trouvé un pareil à Herculane. Les temples de Bacchus & d'Hercule étoient aussi tout près du théâtre. On découvre encore dans cette ville bien d'autres édifices considérables. M. Seigneux de Correvon entre dans quelques détails sur une de ces salles construites à l'extrémité des Basiliques, pour la commodité des avocats & des plaideurs. C'étoient des salles d'audience, où l'on plaçoit le tribunal des juges. Le nom de *Calcidicum*, qu'elles portent, leur vient, si l'on en croit les Commentateurs, des

Chalcidiens qui s'établirent en Italie environ l'an du monde 3003.

LES statues trouvées à Herculane sont d'une telle beauté, que deux ou trois des plus parfaites suffiroient pour payer la dépense de tous les travaux. Rien n'égale sur-tout la statue équestre du Proconsul *M. Nonius Balbus*. Ce Romain y est représenté jeune encore, le casque en tête & en habit de guerre. On découvre dans le nud les veines & les muscles; l'attitude du cheval est animée; l'une des oreilles tournées en avant & l'autre vers le cavalier. Les moindres parties de cette belle pièce sont finies. Le tout est de ce beau marbre grec, qu'on appelle *statuaire*, & sans contredit d'un des plus habiles artistes de cette nation. Le personnage qu'elle représente fut Tribun du peuple en 722. Attaché au parti d'Auguste, il s'opposa fortement à l'édit qu'on vouloit publier contre lui en faveur de M. Antoine. Sa famille avoit d'ailleurs des liaisons très-étroites avec celle de l'Empereur. — Le nombre des statues en bronze déterrées à Herculane est si grand, que tout le reste de l'Europe auroit peine peut-être à en fournir autant. La plus belle de toutes est un *Mercure assis*, de grandeur naturelle; après

celle-là deux *Lutteurs*, dont l'un en posture d'attaquant & l'autre sur la défensive; un *Faune yvre*, haut de 7 à 8 pieds, à cheval sur un outre de vin; deux *Consuls Romains*, qui avoient les yeux d'un autre métal, comme on le voit par les cavités qui restent. Plusieurs autres ont conservé leurs yeux qui sont d'argent. Tout indique une composition noble, un grand caractère de dessein & une belle exécution.

ON n'a pas publié à beaucoup près toutes les inscriptions qu'on a trouvées à Herculané. Le C. *Rossi* assure, qu'en 1748 deux salles du palais en étoient déjà remplies. De ce nombre étoient deux édits du Peuple d'Herculané, un décret du Gymnasiarque touchant les Athlètes, un congé militaire connu des anciens sous le nom de *missio honesta*, & d'autres pièces aussi peu communes. Cette dernière est un grand livre de bronze en quatre tables attachées ensemble, qui contient le témoignage rendu à nombre d'anciens soldats auxquels on assigne pour récompense un congé honorable, un subsidé & des privilèges. Mais toutes ces discussions savantes ne sont pas de ce lieu. Il faut voir dans l'ouvrage même, l'explication que donne l'auteur d'une table sacrée & de l'inscription étrusque

qu'elle porte. Nous plairons à un plus grand nombre de lecteurs en leur traçant la description d'un caveau destiné à conserver les excellens vins de *Massique* & de *Ialerne*.

ON trouva en creusant une porte de marbre blanc assez basse, qui conduisoit à une chambre en quarré long de 14 brasse & large de huit. Autour des murs revêtus de marbre, s'élevoit à la hauteur d'environ une demi brasse, une espèce de gradin incrusté de même, dont le bord étoit moulé en corniche. En le considérant de plus près, on apperçut des pierres arondies, qui étant levées pouvoient servir de couvercle à de très-grands vases de terre cuite, enchassés dans un massif, sans qu'il en sortit autre chose que leurs orifices renfermés sous le gradin. Ces grands vases étoient ronds, à l'exception d'un col étroit, qui venoit aboutir à ces couvercles. Ces vases ensevelis dans des massifs de maçonnerie, n'étoient pas les seuls dont les anciens fissent usage. Ils avoient aussi des celliers, où ils rangeoient les uns sur les autres des vases de terre cuite, qui pouvoient contenir la charge d'un chariot. Tel étoit le tonneau de *Diogène*. Dans le caveau, dont nous parlons, étoit un grand armoire quar-

ré, où se trouvoient dans un bel ordre des tablettes de marbre de diverses couleurs, qui s'élevoient en amphithéâtre, comme pour mettre en parade des petits vases, ou des caraffes de cristal.

AU milieu de tant de richesses en tout genre, il restoit un souhait à former pour tous les amis des lettres. On desiroit ardemment de trouver quelques manuscrits. On y parvint enfin. On en découvrit plusieurs centaines. Ce sont des rouleaux d'un pied, ou de 15 pouces de long, la plupart tellement brûlés, qu'ils ressembtent à des charbons. Quelques-uns de ces manuscrits sont grecs; le plus grand nombre est latin; les caractères en sont assez visibles, parce qu'ils sont plus noirs que la matière sur laquelle ils ont été tracés. Ce sont des feuilles de cannes de jonc, colées les unes à côté des autres, & roulées dans un sens opposé à celui où il faut les lire. Les feuillets ne sont écrits que d'un côté, & disposés par petites colonnes de la hauteur des in-12°, ou un peu plus. Tous ceux qui n'avoient pas été saisis par la chaleur des cendres, étoient corrompus par l'humidité, & tombèrent comme des toiles d'araignées, dès qu'ils furent exposés à l'air; les autres étoient presque réduits en

charbon. Ils ressembloit à des bâtons brûlés, de 2 pouces de diamètre sur 8 à 10 de longueur. Quand on veut les dérouler, ils se cassent & se réduisent en poussière; mais avec beaucoup de tems & de patience, on en vient à bout. On a réussi, en levant les lettres l'une après l'autre, à les copier en entier. On a développé de cette manière quatre manuscrits: le premier traite de la Philosophie d'Epicure; le second est un Ouvrage de Morale; le troisième est un Poème sur la Musique, & le quatrième un Livre de Rhétorique.

ENTRE les ouvrages des anciens, il en étoit peu de moins connus jusques à nos jours, que les chefs-d'œuvres de la peinture. Les accidens si variés, qui n'ont pas toujours épargné le marbre & le bronze, ont bien moins respecté ces fragiles beautés. On ne connoît aucun tableau des peintres de l'ancienne Grèce. Ce qui nous reste peint sur les murailles, n'a été fait que longtemps après par des artistes très-inférieurs à Zeuxis & à ses illustres contemporains. L'histoire nous donne une grande idée des tableaux faits par les plus grands maîtres. Et quand nous manquerions d'exemples, nous pourrions en juger par la perfection de la sculpture. S'il nous est parvenu quelques fresques

ques antiques , le coloris y manque absolument. L'action de l'air extérieur le détruit en un instant. Peut-être étoit-il réservé à Herculane de nous instruire à cet égard : sur les murs intérieurs du temple d'Hercule , dont nous avons parlé , on découvrit des peintures en clair-obscur rouge & jaune ; les autres étoient de couleurs naturelles & conformes à leurs objets. On y voioit des personnages , des animaux , des oiseaux d'un goût très correct , & ce qui surprit bien des curieux , on y remarquoit des payfages & des pièces d'architecture , où la perspective étoit très bien observée. Lors qu'on a dit que les anciens ne connoissoient pas cette partie de leur art , c'est que l'on n'avoit pas des monumens qui missent leur méthode sous les yeux ; c'est le jugement qu'en ont porté quelques gens de Lettres , celui des Artistes est un peu différent. M. Cochjn , Artiste éclairé , qui a écrit sur cette découverte , dit *que la perspective est fautive , à vue d'oiseau & sans diminution ; à peu près dans le goût de celle que nous appelons perspective militaire.* Et sur les tableaux d'architecture , il s'exprime en ces termes : *Il y a de la gradation & du fuiant dans ces*

tableaux, l'architecture s'y trouve en quelque façon mise en perspective, mais d'une manière qui prouve que les auteurs de cette composition n'en savoient point la règle. Les lignes fuiantes ne tendent pas à beaucoup près aux points où elles doivent se réunir. Il y a des objets mis en dessus & d'autres en dessous; il faudroit plusieurs horizons fort distans les uns des autres pour les accorder. Enfin, on y voit une idée de la diminution des objets, mais sans aucune connoissance des règles invariables; auxquelles elle doit être assujettie. Telle est la décision des Artistes. C'est au lecteur intelligent à se déterminer d'après ces idées. Nous allons le mettre à même de comparer les jugemens sur un morceau particulier; c'est un tableau historique dans ce gout de composition qui caractérise les grands maîtres. On y voit *Thésée* vainqueur du Minotaure, qui paroît abattu à ses pieds, & d'une couleur cadavéreuse qui ne sauroit être plus ressemblante. Ce monstre a le corps d'un homme avec la tête d'un taureau. Des jeunes garçons & des jeunes filles à genoux baissant les mains de *Thésée* semblent lui rendre grâces de leur délivrance. Le Héros dans une attitude noble reçoit

leur hommage d'un air satisfait. Dans le lointain, on découvre le labyrinthe. On a comparé le gout de ce tableau à la manière de *Louis Carrache*, à la roideur près : D'autres ont cru y reconnoître la touche de *Raphael*, M. *Cochi* au contraire, trouve ce tableau froidement composé. On en prendroit, dit-il, les principales figures pour des imitations de statues. *Thésée* est médiocrement dessiné, sans savoir & sans finesse, la tête seulement en est assez belle & d'un beau caractère, Les autres figures ne sont pas d'un meilleur goût de dessein ; cependant on peut dire que la manière de ce tableau est en général grande & le pinceau facile : Au reste, l'ouvrage est peu fini, & il ne peut être regardé que comme une ébauche avancée.

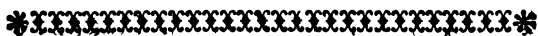
ON remarque sur plusieurs petits tableaux d'heureuses imitations d'après nature. Dans l'un on voit un verre à deux anses ; il est à moitié rempli de vin blanc, & une bouteille de verre dans laquelle il y a de l'eau, qui ne peut être mieux rendue. Dans un autre, c'est un livre composé de deux rouleaux, & un autre utensile qui paroît un porte-feuille assez semblable à ceux dont nous

faisons usage. *Cependant*, ajoute M. Cochin, on ne remarque point dans ces tableaux, l'illusion qui trompe dans les nôtres : On y découvre même des défauts de perspective assez considérable.

LES tableaux d'architecture ne méritent aucun éloge. Ils sont tout à fait hors des proportions de l'Architecture grecque, sans doute parce que ces fresques sont d'une date plus ancienne que le siècle d'Auguste. Les colonnes y sont d'une longueur double ou triple de leur mesure naturelle; les moulures des corniches, des chapiteaux & des bases très mal profilées tiennent du goût des mauvais gothiques. La plupart des arabesques mêlés d'architecture sont aussi ridicules que les desseins chinois. D'où peut venir cette différence, & comment arrive-t-il, que ces descriptions sont si différentes de celles que l'on trouve dans les anciens auteurs ? Il semble que l'on pourroit croire, que les grands Peintres ne travailloient que sur un fond portatif, tel que le cuivre, le bois, ou la toile, & n'alloient pas placer sur des murailles les chefs d'œuvres, dont un seul, dit-on, valoit une bonne ville. Ce n'étoit que des élèves, qui se donnoient à la fresque & qui alloient travail-

ler hors de leur patrie. Supposons même que des peintres assez habiles s'appliquassent à ce genre, ils ne se permettroient pas de donner un air fini à un ouvrage destiné à être vû de loin. De grands traits, une touche hardie, une ébauche noble & pleine de force; voilà ce qui annoncerait la main d'un grand maître. Les peintures d'Herculane ont été rassemblées & publiées par ordre de S. M. le Roi des deux Siciles, en cinq volumes folio, du plus grand format, avec une explication raisonnée & des notes curieuses, qui la justifient. C'est dans cet ouvrage vraiment digne d'un grand Monarque, que les amateurs qui ne sont pas à même de voir les pièces originales pourront trouver de quoi asseoir leur jugement. M. SEIGNEUX DE CORREVON plein de cette modestie qui distingue les vrais savans, ne prétend point gêner les suffrages; & nous n'avons garde de ne pas imiter cette sage circonspection. Au reste, le Lecteur trouvera dans le premier volume des Lettres sur *Herculane* une vaste érudition, peut-être trop étendue pour le gout du siècle & celui des personnes à qui l'ouvrage est destiné; un stile simple qui tempère, autant qu'il est

possible, la sécheresse des discussions dans lesquelles M. S. a cru devoir entrer. Cet ouvrage mérite d'être accueilli, il nous paroît digne de la réputation de l'Auteur. On doit lui tenir compte du soin qu'il a pris, non-seulement de mettre un plus grand nombre de personnes à portée de connoître les merveilles de la ville souterraine, mais encore & surtout, d'avoir su choisir & présenter agréablement à ses Lecteurs ce qu'une découverte de ce genre peut offrir de plus curieux & de plus intéressant, même pour ceux qui ne se piquent pas d'être antiquaires. Nous ferons connoître le second volume dans le Journal du mois prochain.



II. GABRIEL WALSERS &c. c. à. d. *Abrégé de la Géographie Suisse, avec les merveilles des Alpes, par GABRIEL WALSER, Pasteur réformé à Berneck, dans le Rheinthal. Zurich 1770 547. p. 90 80.*



On est surpris de voir que les Suisses, qui ont publié tant de productions esti-

mables, aient laissé aux étrangers le soin de faire connoître leur Patrie. BUSCHING est celui qui a donné la meilleure description de la Suisse, mais il n'a pas pu corriger toutes les fautes, dont fourmillent tant d'autres ouvrages en ce genre. M. Fisi vient de publier une Topographie en 4. vol. 8°. C'est une histoire plutôt qu'une description ; il est entré dans une foule de détails, que l'on ne s'attendoit pas de trouver dans son livre. Cet ouvrage peut être très utile ; mais il est trop étendu pour tant de gens, qui disent avec LA FONTAINE, & par la même raison qui déterminoit cet aimable Epicurien : *Les longs ouvrages me font peur*. M. Fuesli vient de donner un abrégé, que nous ferons connoître, quand nous le connoîtrons mieux nous-mêmes. Celui que nous avons maintenant sous les yeux est moins étendu, mais on le trouvera peut-être trop sec & trop ferré. Dans le premier chapitre on peut se former une idée assez juste des noms & de la division de la Suisse, de l'air & du climat, des métaux, des minéraux & des eaux minérales, des lacs & des rivières, du gouvernement & de la religion, des monnoyes & des postes, des arts & des sciences.

ces , des manufactures & du commerce , des guerres & des alliances de la nation. A l'article des monnoies M. WALSER observe que le droit de battre monnoie appartient à tous les Etats Souverains , mais qu'il n'y a que ceux de Zurich , de Berne , de Lucerne , de Bâle , & de Schaffhausen qui fassent frapper des pièces un peu considérables d'or & d'argent ; les autres ne font que de la monnoie. La valeur des espèces est différente dans chaque pays , & elle a causé par tout bien des difficultés , sans qu'on ait rû jusques ici prendre aucune mesure pour y remédier. L'Auteur parcourt ensuite chaque Canton particulier. Le Canton de Zurich est commerçant & peuplé. Depuis que les françois réfugiés y ont apporté l'industrie , on y a établi des manufactures d'étofes de soye à fleurs ; on y fabrique des bas , des mouchoirs , des gands , des velours , des crêpes. Il y a depuis quelques années une fabrique de porcelaine qui approche de celle de Saxe , & qui la surpasse même par la beauté des dessins & des couleurs. L'auteur fait monter à 176, 000 ames le nombre des habitans de la ville & de la campagne. Les détails où il entre sur ce Canton peuvent être plus exacts que les au-

tres, parce qu'il est plus à portée de voir par ses propres yeux. Le Canton de Berne, le plus considérable de tous, renferme, selon M. WALSER, 340, 000 ames. Le commerce de ce Canton consiste principalement en toiles, qui se vendent à Langenthal, en indiennes & en étofes de soye que l'on travaille dans la capitale. Les toiles de cotton se tirent de l'Argeu. On fait à Vevay beaucoup de chapeaux & de montres. Il y a à Arau un grand commerce de coutellerie. Tout ce que M. W. dit de ce canton nous paroît très imparfait. Le Canton de Lucerne produit plus de grain qu'il n'en faut pour la nourriture de ses habitans. C'est dans le Canton d'Uri qu'il faut passer le mont S. Gotthard, pour entrer en Italie. M. W. en donne la description, d'après la carte qu'il a publiée en 1768. Après avoir traversé le lac des quatre Cantons, on aborde à *Fluelen*, & au bout d'une petite demi-heure de marche, on arrive à *Altdorff*, la capitale du Canton. Delà on fait trois lieues avant d'arriver au pied de la montagne, à une auberge nommée *am fleg*; c'est là que l'on commence à monter pendant près de huit lieues, par une route telle qu'il n'y en a point d'aussi étonnante & d'aussi affreuse dans

toute l'Europe. Au bas de la montagne on traverse de riantes prairies, des forêts de sapins offrent aux yeux un spectacle plus sombre, mais qui a aussi ses beautés. Quelquefois on aperçoit tout à coup des cascades, où l'eau divisée par la hauteur de la chute & par les rochers sur lesquels elle se brise, tombe en poussière, & présente aux rayons du soleil les plus belles couleurs de l'arc-en-ciel. La Reuss qui coule le long du chemin se précipitant avec fracas étonne les plus hardis voyageurs. Des rochers escarpés s'avancent sur leurs têtes, semblent menacer à chaque instant de les écraser par leur chute. On ne laisse pas de trouver des habitations & des hameaux dans des lieux si sauvages. Entre le lieu nommé Im-Riedt & Mutschlingen, y a un passage que les neiges rendent très dangereux. A *Vassen* on paie une forte de péage pour l'entretien des chemins, & dès-lors on ne rencontre plus de bois. Le froid excessif rend tout le reste de la montagne absolument inculte. Les amateurs de l'histoire naturelle peuvent aller voir à une lieue & demi de *Geschenen*, une mine très riche de cristal blanc & blenâtre. L'Aubergiste en vend aux curieux qui ne veulent

pas faire ce petit détour. Delà on arrive au pont du Diable. La route qui est jusques - là pavée & large de 8 à 9 pieds, est tout à coup tellement resserrée entre des rochers escarpés que l'on n'y apperçoit jamais le soleil. A ses pieds on entrevoit des abîmes , où règne une éfrayante obscurité, & où la Reuss se précipite avec fracas: L'œil étonné n'apperçoit plus ni herbe ni plante; ce ne sont que des rochers arides qui paroissent suspendus sur la tête des voyageurs, & qui se détachant au printems ont écrasé plus d'un malheureux. Le chemin est bordé de 23 croix, pour conserver la mémoire d'autant de catastrophes pareilles. Le pont du Diable est placé sur la pointe de deux rochers: entre lesquels la rivière se précipite. La hardiesse de l'arcade & l'aspect affreux de ces lieux lui a fait donner le nom qu'il porte; c'est de - là que viennent les fables que le peuple raconte, & que M. W. n'auroit pas dû répéter. Depuis le pont du Diable, le chemin monte presque perpendiculairement l'espace d'environ 360 p. jusqu'à une caverne percée dans le roc. Elle a 80 pas de longueur & elle est assez élevée pour qu'un cavalier puisse y passer sans danger. Le jour y pénètre par

une ouverture pratiquée vers le milieu. C'est ici que l'on quitte le Canton d'Uri, pour entrer dans la vallée d'Urseren. On croit passer tout à coup d'un désert aride dans un jardin délicieux. Le coup d'œil qui se présente est d'autant plus riant qu'on est encore agité par une émotion toute contraire. La Reufs, qui se précipitoit avec tant de fracas, devient une belle rivière, qui traverse majestueusement une plaine fertile jusqu'à un beau village nommé *Hospital*. Delà on parvient par une montée douce & facile à la cime la plus élevée du S. Gotthard, où l'on a établi un hospice de Capucins. L'air y est vif & pur, mais très froid; la vue est bornée par des montagnes toujours couvertes de neiges.

Le gouvernement du Canton d'Uri est démocratique : le nombre des Citoyens depuis l'âge de 14 ans est évalué à 8400 h., y compris les habitans des vallées d'Urseren & de Livine. Il n'y a dans ce pays ni manufactures, ni commerce. On y nourrit du bétail, dont on exporte une grande quantité, comme aussi des fromages & du beurre. Les voitures des marchandises & les péages sont encore une source de richesses pour les particuliers &

pour l'état. Les services étrangers forment des établissemens pour plusieurs personnes. Le Canton de *Schwitz* est couvert de montagnes, les vallées qui les séparent ne produisent ni vin ni blé, mais il y a d'excellens paturages. On a planté quelques vignes sur les bords du lac de Zurich. Les habitans sont catholiques Romains, & l'on y voit, parmi plusieurs autres monastères, la riche Abaye de notre Dame des Hermites, où il y a un pèlerinage fameux. Le Canton d'*Untervalden* ne produit que peu de grains & point du tout de vin, mais les habitans se soutiennent très bien par le produit de leurs paturages. Un des hommes célèbres de ce pays fut le frère *Nicolas de Flue*. Ce Citoyen vraiment digne de l'estime publique, dont il jouit parmi les Catholiques & parmi les Protestans, naquit à *Saxlen*, d'une famille noble de ce pays-là. Dès sa jeunesse il donna des preuves d'une vraie piété. Dans la guerre contre l'Autriche, il se distingua par sa bravoure, mais il s'appliqua toujours à prévenir les maux que la guerre traîne après elle. Le carnage & les incendies furent pour lui des crimes, dès qu'on pouvoit les éviter. Parvenu au plus haut point de considération parmi ses compatrio-

tes , il refusa constamment la première charge de l'état qui lui fut offerte : époux d'une femme vertueuse , père de dix enfans de l'un & de l'autre sexe , il prit une résolution singulière , qui annonçoit une ame forte & une imagination exaltée. Il se retira du consentement de sa famille dans une solitude , où il passa près de vingt ans. Consulté de toutes parts pour les affaires publiques & particulières , il tâchoit de faire régner dans les familles & dans les divers états de la Suisse la tranquillité & la vertu. On assure que si ses sages principes avoient toujours été suivis , il n'y auroit jamais eu de guerre civile dans la Suisse. Près de là est le plus petit état souverain qu'il y ait en Europe. C'est un petit Bourg nommé *Gérisau* , renfermant au plus 900 personnes de tout âge & de tout sexe , & dont la souveraineté appartient à environ 300 chefs de familles , qui y vivent contents & heureux. Le Canton de *Glarus* est célèbre par ses fromages verts , dans la composition desquels on fait entrer l'herbe nommée , *melilolus odoratus violaceus* , & dont on exporte une très grande quantité. On y taille aussi des tables d'ardoises ; les toiles & les mouffelines sont encore une branche de

commerce. Le nombre des habitans va jusqu'à 4000 hommes. La partie septentrionale du Canton de Bâle est fertile en toute sorte de productions de la terre, la méridionale plus montueuse a d'excellens paturages. Le commerce est très florissant. Il y a dans la capitale un grand nombre de fabriques de rubans, d'étoffes de soye & de laine, d'indiennes, de bas, de bonnets & de papier. Les ouvrages de tanneries, & le commerce d'épiceries y versent des sommes considérables. A la campagne on a établi des tireries & des fonderies, la pêche du saumon produit aussi beaucoup. Le Canton de Fribourg a aussi une partie montueuse, où l'on fait les fameux fromages de Gruières; les terres situées au bord du lac de Neuchâtel produisent du blé & du vin. On prétend que la milice de ce Canton va jusqu'à 15, 000 hommes. Soeur est le onzième Canton; le terroir est fertile en blé & en vin, les montagnes fournissent de bons paturages. Le commerce n'est pas fort étendu, cependant on s'efforce d'encourager les manufactures dans la Capitale. Il y en a une de cire blanche & de bougies; dans la campagne on voit des fabriques de fil d'archal & d'indiennes. Schaffhausen est le dou-

zième canton, on y fait un vin rouge très délicat, dont les habitans exportent une grande quantité. La terre est fertile en toute sorte de fruits, mais le commerce du bétail y est beaucoup moins considérable que par tout ailleurs. On compte qu'il y a 11, 000 Hommes de tout âge dans ce pays. *Appenzell*, le dernier des treize Cantons, est la patrie de l'Auteur; il étoit naturel qu'il s'y arrêtat avec quelque complaisance. La partie méridionale plus montueuse est propre aux paturages & fournit beaucoup de bestiaux, mais la partie septentrionale produit du blé & du vin. Ce pays est le plus peuplé de la Suisse, à proportion de sa grandeur. On compte 6300 mâle de tout âge dans les Rhodes, ou Communautés intérieures, & 18, 000 dans les extérieures. Dans la crainte de donner trop à l'amour de la patrie, notre Auteur laisse à M. *Faesi* le soin de faire connoître les bonnes qualités de ses compatriotes, mais il se charge de blâmer avec une franchise helvétique ce qui lui paroît répréhensible. Un trait qui fait particulièrement honneur à ce pays; c'est que les membres de ce gouvernement, qui est absolument démocratique, sont ennemis jurés de

de la corruption & des présens ; mais M. W. reproche au Peuple d'abuser de sa liberté. En vain des Magistrats plus éclairés sur les intérêts de la Patrie proposent-ils de sages établissemens : *Ce sont des nouveautés*, dit-on, *tenons-nous aux anciens usages*, & sous ce prétexte frivole on empêche de faire le bien. Les factions déchirent trop souvent ces heureuses Républiques, surtout quand les Chefs donnent l'exemple. On s'y marie trop tôt, s'il en faut croire M. *Walser* ; le pays se peuple, mais l'espèce s'affoiblit & la mendicité augmente. (Par tout où règne l'amour du travail le mariage fait peu de misérables, mais si l'on devance l'âge fixé par la nature, nous convenons avec l'Auteur, qu'il nuit à la santé & détruit peu à peu la population.) Le commerce des toiles fleurit dans ce pays depuis trois siècles. De nos jours on y a établi des manufactures de toiles cotton, de foyeries, de baptistes, de mouffelines & d'autres en grand nombre. Les Appenzellois ont des maisons de commerce très considérables à Lion, à Gènes, & dans diverses places d'Allemagne.

C'EST ainsi que M. *Walser* parcourt rapidement les treize Cantons & les Alliés,

On auroit aimé à y trouver quelques détails sur les antiquités, & l'histoire de chaque lieu; il paroît que l'Auteur les a écartés tout exprès : Souvent on est fâché de ne trouver qu'une froide nomenclature des divers Bailliages soumis à chaque Canton. L'administration publique du gouvernement est assez peu développée. Nous reviendrons une autre fois à ce qu'il dit des Alliés & des sujets de la Suisse, & nous fixerons l'attention de nos Lecteurs sur les merveilles des Alpes, auxquelles M. W. s'est arrêté avec complaisance. Ceux qui entendent la langue allemande verront avec plaisir le ton d'ingénuité & de candeur qui règne dans cet ouvrage; & ils passeront légèrement sur les inexactitudes de style qui choqueroient des oreilles françaises.



- I. *ESSAIS de principes d'une Morale militaire & autres objets par M. de ZIMMERMANN, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'ordre Royal de S. Louis, Lieutenant au Régiment des gardes Suisses, Paris : Merlin 1769. 12°. p. 312.*

L'ART militaire traité par tant de grands hommes, n'a pas encore été assez approfondi du côté moral. C'est surtout sous ce point de vue que l'Auteur le considère, & l'on ne peut qu'applaudir à ses motifs & à la sagesse des moyens qu'ils propose. M. de *Zimmermann* est le *Mirabeau* des militaires. L'enthousiasme du bien & de la vertu échauffe son ame, il voudroit le faire passer dans tous les cœurs. Si je me suis laissé aller à l'enthousiasme dans mon chapitre militaire, dit-il, c'est que tout le tems que j'en ferai le métier, je serois très fâché de guérir d'une fièvre, que je cherche à rendre épidémique pour la plus grande gloire des armes du Roi. Quoi, dira-t-on, métamorphoser des Officiers en prédicateurs; faire psalmodier en chœur des hymnes à ses soldats; & donner des essais des paroles & du chant de toutes ces puérités; c'est avoir perdu l'esprit. M. Z. s'attend à tout ce qu'on dira sur une idée nouvelle, si opposée à nos mœurs, celui qui ne veut faire qu'un livre desireroit-il d'être heureux? Qu'il ne le finisse que le dernier jour de sa vie.

LES leçons du Comte de . . . à son ne-

veu font propres à éclairer tous les militaires. C'est par l'amour des loix, de l'honneur & de la Religion que ce guide éclairé, veut conduire son élève au bonheur. Je vais vous esquisser, lui dit-il, le grand tableau des vertus civiles & morales, & particulièrement les devoirs d'un gentilhomme, dans les différentes positions de sa vie ; ce qu'il se doit, ce qu'il doit à l'humanité : J'y représenterai la gloire dont il se couvre en versant son sang pour la Patrie, à laquelle il se doit tout entier : Je distinguerai la bravoure d'avec la témérité ; les vertus qui font chérir le guerrier & l'enthousiasme dont l'amour du devoir & de son pays doit le remplir. Vous y verrez l'esquisse du Courtisan, non comme il est, mais comme il devrait être, politique avec dignité & grand sans bassesse. Dans le lointain, je peindrai aussi, comme l'écueil où vient souvent échouer la vertu même la plus austère, les charmes de ces femmes peut-être plus séduisantes par notre imagination embrasée, que par leurs attraits naturels. Elles y appercevront elles-mêmes un plan de conduite, qui sans les obliger de renoncer aux plaisirs décens, peut les rendre aussi estima-

bles que charmantes, si le désordre des sens n'opère pas en elles celui de l'esprit.

Le courage est la vertu des guerriers; mais une vertu n'est jamais contraire à une autre. Toutes doivent être d'accord & garder entr'elles un parfait équilibre. La vraie valeur ne peut être le partage que d'une ame vertueuse. Il est plus facile de tirer du feu de la glace que d'obtenir cette valeur d'un cœur porté au crime & à l'iniquité. La mort est terrible pour un homme criminel, l'innocent fait l'affronter. Celui qui se borne à un emploi subalterne n'en mérite aucun. Distinguez-vous donc : mais n'affectez pas de vous faire remarquer par des folies. S'il se présente une occasion favorable, saisissez-la avec transport, & remerciez-le général qui vous la procure. Montrez une résolution pareille à la difficulté.

L'Officier doit se faire aimer du soldat. Chez les Nations où depuis près d'un siècle on perfectionne la discipline, j'ai vu les Officiers dans les chambres de leur compagnies, se dépouiller de leur autorité pour converser familièrement avec les soldats. Ils s'informoient affectueusement de leurs affaires, de leurs familles, de leurs

intérêts. J'étois si touché du plaisir de trouver des hommes, que les larmes m'en venoient aux yeux : L'amour brilloit sur tous les fronts : Ces braves gens s'empressoient de témoigner leur reconnaissance : Ils entouroient leur Capitaine, lui baisoient la main & le bas de l'habit. Le son du tambour les rassembloit-il sous leurs drapeaux, les officiers reprenoient le ton ferme sans être dur & les soldats y paroissoient fiers comme des lions, immobiles par devoir, & obéissans par affection.

C'EST la plus grande erreur de penser que la Religion soit incompatible avec l'état militaire. Nul corps, nulle société ne peut longtems subsister sans elle. Par la discipline vous ne mettez qu'un ordre apparent dans nos troupes ; sans la Religion, il y régnera un désordre interne, qui n'attendra qu'une occasion favorable pour se relâcher.

L'ÉDUCATION d'un militaire doit préparer les succès : Il faut qu'un gentil-homme soit élevé de bonne-heure dans ce dur métier ; qu'il ait porté le poids des armes en compagnie du simple soldat ; que les chefs soient attentifs à ramener sur lui toute la rigueur de la discipline, que ne voyant en bons Citoyens que la perspective, qui

attend ces jeunes guerriers, leur sensibilité & leur complaisance se taisent, & fassent place à une louable sévérité. Quand ils seront bien convaincus que leurs élèves professent de cœur & d'ame l'état où leur naissance les appelle, & que de toute leur compagnie, ils sont les soldats les plus zélés & les plus instruits, ils leur feront envisager comme une récompense à desirer le grade de Caporal & surtout celui de Sergeant; car du moment, que vous ne regarderez pas le moindre rang militaire comme très honorable, vous n'aurez jamais de véritable milice. Ce sera bien autre chose pour parvenir à être reçu Officier. Que d'ardeur il aura fallu montrer! que d'exactitude dans le détail du rang inférieur qu'il veut franchir! que de fermeté dans le Commandement & de résolution dans l'exécution! Pour être jugé digne de cet avancement, il faudra que sa conduite soit sans reproche à tous égards, & surtout qu'il soit si rempli de son état, que dans tous ses discours il régne le ton le plus militaire, & qu'en priant même son Dieu, il ne l'appelle que le Dieu des armées.

CE n'est pas assez, suivant M. Z., de rompre les troupes à toutes les manœuvres

vres qu'elles feroient devant l'ennemi; il faudroit que ces manœuvres fussent exécutées dans un terrain coupé de haies, de murailles, de chemins creux, où les troupes obligées sans cesse de se désunir, pussent s'accoutumer à se former lestement desque les plus grandes difficultés sont surmontées. Il faudroit qu'un Chef, avec la permission du Ministre de la guerre, quand il change de garnison, & qu'il traverse souvent cinquante lieues de pays, divisât son Régiment en deux corps. Ces corps marchant en cantonnant, l'un d'eux, par exemple, peut partir avant le jour, pour aller s'embusquer, ou surprendre l'autre dans son quartier, s'il n'est pas sur ses gardes. Qu'il s'empare d'un poste avantageux, où il se retranchera sur le champ; qu'il défende un défilé; qu'il mette en défense les avenues d'un village par où l'autre devia passer. Il ne faudra pas dans ce cas commander à l'ordre que demain on fasse telle manœuvre. Le chef seul maître de son secret, exécutera ce que le terrain & la présence de son ennemi lui suggéreront. Que ne doit-on point attendre d'une troupe ainsi exercée, & tenue perpétuellement en haleine. Le combat fini, les chefs expérimentés mèneront les Offi-

ciers aux différens points d'attaque , leur expliqueront les raisons , qu'ils ont eues de faire les mouvemens divers qu'ils ont exécutés. Le soldat qui vient de marcher & de combattre , se reposera & mangera la halte qu'il aura apportée. Cette restauration ranimant leur joie & leur courage , ils entonneront des hymnes guerrières ; elles seront composées dans un style qui soit propre au génie du soldat ; le chant en sera mâle , simple , & propre à être chanté en deux parties ; car la mélodie jointe aux paroles de caractère touche le cœur , élève l'ame & rend l'homme supérieur à lui-même. Pour graver dans l'ame ces nobles sentimens , qui portent le soldat à faire par principe ce qu'on l'oblige à faire par les châtimens ; je désirerois , dit M. Z. , comme un grand bien pour le service , que chaque recrue qui arrive à son corps , jurât sur les drapeaux d'en conserver l'honneur au prix de son sang , & de pratiquer avec une entière soumission tous les devoirs de la discipline. Pour lui rappeler souvent cet acte authentique , j'établirois une espèce de conférence militaire , dans laquelle plusieurs Officiers respectables par leurs mœurs & leur valeur , réchaufferoient tour à tour ces

ames , qui s'attiédissent , quand on les abandonne longtems à elles-mêmes , soit par le récit des belles actions de leurs prédécesseurs , soit par des raisonnemens assez pleins de force & de chaleur pour les convaincre de toute l'importance des engagements de leur état.

UNE Nation , qui ne veut être conduite que par l'honneur , doit substituer des maximes à ce mot vague , dont on se sert toujours sans le définir. Tout soldat , dont l'éducation dans son corps aura été suivie avec soin , changera son instinct en raison , ses idées en principes , & la fougue brutale en une bravoure soutenue & raisonnée. Cette éducation sera commencée par lui apprendre le catéchisme militaire , qui renferme l'énumération de tous les devoirs d'un bon soldat. Les Officiers dans leur peloton leur en expliqueront le sens & les termes avec douceur & dignité , leur feront comprendre peu à peu ce qui seroit au dessus de leur intelligence.

CET ouvrage est terminé par un dialogue entre deux Caporaux : Ils s'entretiennent d'objets relatifs à leur profession , de diverses observations utiles à la santé des militaires , & forment des projets pour le

bien de l'Etat. Ils examinent les causes de la dépopulation. Suivant eux, ce n'est que depuis que le Souverain a formé un Corps considérable de milice permanente que l'on peut calculer les progrès de la dépopulation. Autrefois, les grands feudataires fournissoient au Souverain un certain nombre d'hommes, leurs Vassaux; mais cette milice n'étoit composée que de pères de familles, qui après avoir guerroyé quelques mois dans l'année, retournoient labourer leurs champs & donner encore des défenseurs à la Patrie : Ainsi cette plaie ne peut être guérie que par ceux qui l'ont faite. D'après ces idées, le Caporal indique un remède à ce mal destructeur qui attaque l'espèce humaine. Je suppose, dit-il, les armées de France portées à deux cent mille hommes en tout tems; que les congés des soldats soient dorénavant de dix années fixes; vingt mille congés donnés tous les ans renouvelleroient dans dix ans les deux cent mille hommes. Un fond de dix millions suffiroit pour aider vingt mille braves gens à entrer en ménage. La répartition feroit de cinq cent livres par tête; & ce fond pourroit se trouver dans les revenus

de l'hôtel des Invalides , joints à quelques contributions de la part des villes.

M. Z. s'arrête quelquefois sur des objets qui paroissent étrangers à son sujet , mais qui dans le fond entrent assez dans ses vues. Tels sont les conseils qu'il adresse aux femmes, dont l'ascendant est quelques fois l'écueil de la sagesse, mais dont le pouvoir bien dirigé peut devenir le mobile des plus belles actions. Pour garantir le beau sexe du danger de la séduction, il leur offre l'exemple des maux qu'elle entraîne, dans l'histoire d'une femme née vertueuse, mais qui succombe insensiblement aux pièges qu'on lui tend. Tel est en raccourci la production estimable que nous nous empressons de faire connoître comme une pièce qui peut faire honneur aux militaires Suisses. Quoique le style de M. Z. ne manque pas d'élégance & de force , on reconnoit aisément à quelques inexactitudes, que cet Officier n'est pas né françois. Nous ne doutons pas que l'on ne rende justice à la pureté de ses vues. Ceux-là même qui n'approuveront pas toutes ses idées trouveront dans son livre une infinité de choses neuves & utiles, qui méritent d'être lues & méditées avec soin.



II. OBSERVATIONS *sur la Religion , les Loix., le Gouvernement & les mœurs des Turcs, traduites de l'Anglois de M. PORTER , Ministre Plénipotentiaire de S. M. Brit. à Constantinople, nouvelle Edition considérablement augmentée de notes faites par un Voyageur qui a séjourné en Turquie. 2. Parties. Neuchâtel 1770. aux dépens de la Société Typographique.*

ON a beaucoup écrit sur la Turquie, mais il semble que ce ne soit que pour accumuler les erreurs. Ce n'est que depuis quelques années que des voyageurs plus instruits, ont vu les choses dans leur véritable point de vue , & ont pris à tâche de dissiper une partie des préjugés dont l'Europe étoit remplie sur cette nation. L'ouvrage que la Société Typographique de Neuchâtel vient de réimprimer avec des notes & des additions considérables , doit beaucoup contribuer à dis-

siper les nuages qui restent encore. M. PORTER ayant résidé pendant plusieurs années en Turquie avec un caractère public a pu certainement mieux observer que la plupart de ceux qui ont parlé de la religion, des mœurs & des usages des Turcs. Le voyageur anonyme, en portant dans l'observation des faits le coup d'œil philosophique qui semble lui être propre, donne un nouveau prix à cet ouvrage curieux & utile. L'Auteur convient lui-même, qu'il est très difficile de s'instruire dans le pays même, de tout ce qu'un voyageur judicieux désireroit de savoir; parce que la loi manométane, dit-il, retrécissant l'esprit de ses lecteurs, le bornant à la sphère de ce qu'enseigne le Koran, elle rend impraticables toutes les recherches relatives à la religion & aux usages particuliers. Les étrangers obligés de se servir d'interprètes, n'osent risquer des questions, qu'ils soupçonnent pouvoir déplaire; s'ils les hasardent, les Interprètes intimidés par plusieurs exemples ne les rendent point & trompent ceux qui les emploient par une réponse ambiguë. Il n'y a donc qu'un long & continuél usage du pays, des liaisons particulières & multipliées, des relations d'affaires avec les différens ordres de

personnes , qui puissent conduire à la connoissance de plusieurs faits.

M. PORTER a divisé son ouvrage en deux parties ; dans la première après avoir tracé le caractère des Turcs , il parle de la religion Mahométane , du pèlerinage de la Mecque , des sectes , du Gouvernement ecclésiastique & des loix civiles. Il donne à ce sujet l'extrait d'un livre de Loix en usage en Turquie dans les Tribunaux , & il en traduit le chapitre des ventes. Il parle du Koran , donne une idée du despotisme & de ses bornes , ce qu'il appuie par des faits très modernes & qui se sont passés sous ses yeux ; telle est l'histoire du Gouvernement du Visir Ragib Mehémet-Pascha. Il termine cette partie par des détails & des remarques sur le changement de Visirs , sur l'ordre qui s'observe dans les affaires & sur la politique du Ministère Turc. Dans la seconde Partie , M. PORTER traite de l'administration de la Justice , des Ambassadeurs & de leurs Audiences. Il fait différentes observations sur les mœurs des Turcs , sur les Grecs , & enfin sur la religion grecque.

L'AUTEUR trace ainsi le caractère de la Nation qu'il a entrepris de faire connoître. Les Turcs en général sont intelli-

gens & réfléchis. Quand il est question d'intérêt, de fortune, toute leur attention se fixe exclusivement sur leur objet; ils le suivent avec une activité, avec une persévérance infatigables jusqu'à ce qu'ils arrivent à leurs fins. Dans le cours de la vie commune, ils paroissent obligeans & humains, & même capables de reconnoissance. Lorsqu'ils étendent jusqu'aux Chrétiens la pratique de ces vertus, il y a tout lieu de croire que c'est dans la vue de quelqu'avantage. L'intérêt est leur divinité suprême; s'il produit quelque concurrence entr'eux, aussi-tôt les liens du sang, l'amitié, tout est oublié; ils se portent à tous les excès, il n'y a pas de barrières capables de les arrêter, rien qui puisse modérer leur animosité contre leurs compétiteurs. En matière de religion, ils sont opiniâtres, sombres, chagrins, inquiets. Leur conduite ordinaire annonce plutôt de la mélancolie, de la gravité, du calme & une certaine disposition passive; mais dès qu'il sont remués par quelque passion, ils deviennent emportés, furieux, intraitables, pleins de dissimulation, jaloux, soupçonneux & vindicatifs au delà de toute imagination, perpétuans leur vengeance de génération en génération. **EN**

EN parlant des caravanes, qui font partie de la Religion Mahométane, l'Auteur rapporte l'accident qui arriva en 1757 à celle de Damas, à son retour de la Mecque. Le Pacha de Damas est ordinairement le conducteur de la Caravane. Ezade, Pacha, occupoit ce poste depuis plusieurs années; il jouissoit de la plus grande considération & du plus grand crédit parmi les Arabes; il s'étoit marié dans une de leurs principales tribus, il avoit des possessions immenses dans les environs de Damas, & sa générosité égaloit sa fortune. Le Kiskar-Aga, qui étoit en faveur l'année précédente & qui gouvernoit le férail, aveuglé par l'amour de l'argent, transféra Ezade à Alep & nomma au Gouvernement de Damas un homme obscur, qu'il venoit de décorer des trois queues, & qui par là devenoit l'*Emir-Hadge*, ou conducteur de la caravane. Le refus qu'il fit aux Arabes au sujet d'un petit tribut, dont le paiement avoit été suspendu par le crédit d'Ezade, les mit dans une fureur extrême: Il se rassemblèrent au nombre de 40, 000, attaquèrent la caravane, battirent le Pacha de Sidon commandé pour l'approvisionnement de la route, massacrè-

rent un grand nombre des 100, 000 pélerins qui composoient la caravanne & pillèrent tous leurs effets. La consternation fut générale ; les soldats, qui escorteient la caravanne & qui avoient pris la fuite furent immolés à la fureur des citoyens, lorsqu'ils rentrèrent dans Damas, comme des traîtres & des déserteurs de la loi. A Constantinople, on crut que c'en étoit fait de la Religion, & que les portes du salut étoient fermées pour jamais. Le chagrin & le désespoir n'éclatoient que par des murmures sombres & farouches ; on regardoit le Sultan comme malheureux, & cette seule idée auroit pû couter la vie au Souverain. On prit toute sorte de précautions pour maintenir l'ordre & la tranquillité dans la capitale. Le Kislâr - Aga, qui avoit retiré de Damas Ezade, Pacha, perdit la tête, qui fut exposée entre les deux portes du Sérail.

L'AUTEUR observe en parlant des sectes, que c'est une prétention absurde d'imaginer que les loix doivent captiver la pensée, assujettir l'esprit par les défenses & les punitions. Plus les hommes sont gênés dans leurs opinions & plus ils deviennent obstinés, ardens & déterminés. Ils conçoivent un mépris forcené pour les

loix & le Gouvernement, ils en viennent jusqu'à le braver.

DANS le chapitre où il est parlé du despotisme, l'Auteur fait l'éloge du gouvernement Turc en convenant de ses défauts : Tout empire, dit-il, qui a acquis une vaste étendue, & subsisté long-tems dans un état florissant, doit infailliblement avoir quelque chose de bon & de sage dans la constitution politique. Il est constant que cet Empire (des Turcs) est si solidement établi sur la base de la Religion combinée avec la loi, & si fortement affermi par l'enthousiasme, par l'intérêt & la vanité de tous les individus, qu'après avoir soutenu l'épreuve de plusieurs siècles, il semble braver les atteintes du tems & la loi des vicissitudes humaines.

M. P. examine jusqu'où peut aller le pouvoir absolu des Sultans actuels : C'est aux faits qu'il a recours pour éclaircir cette matière. Ceux qui sont employés directement au service du Sultan, & ceux qui le sont d'une manière moins immédiate, par exemple les Officiers des provinces subordonnées au Pacha, savent qu'ils tiennent leurs offices comme à titre de fief. Cela n'empêche pas qu'ils ne les sollicitent

tent avec empressement , & ne les acceptant de plein gré à cette condition , ils sont censés consentir que leur succession tombe après leur mort entre les mains du Souverain. La conformité de l'ancien droit féodal avec cet usage , qui n'est en cette occasion que ce droit transporté de la possession à l'office , nous porteroit à croire que c'est de là qu'il tire son origine. Le gouvernement féodal régnoit dans presque tout le monde connu , au tems de l'établissement du Koran ; il subsista même en Angleterre long tems après la conquête. Suivant la jurisprudence féodale , les terres possédées à titre de fief à la mort du possesseur , retournoient absolument & irrévocablement au Prince & au Seigneur Supérieur , & la famille restoit en proie à sa misère , sans avoir aucun droit à réclamer , ni d'autres ressources que la commisération & l'humanité.

MAHOMET , soit avec une intention méditée , soit par un effet du hasard , a réellement mis le Peuple à couvert des inconvéniens de cette jurisprudence oppressive. Les biens en fonds de terre ou en maisons annexés à l'Eglise , soit en réversion soit en possession actuelle , sont regardés par le Prince & par la Nation comme sa-

crés & inviolables. De là il arrive qu'un propriétaire, de quelque manière qu'il ait acquis, en donnant la reversion de ses fonds à quelque fondation religieuse, les transmet sans trouble & sans contestation à son héritier mâle direct. La Mecque & Médine, à cause de la grande vénération qu'on leur porte, sont les lieux que l'on préfère en général pour cette espèce de substitution, que les Turcs appellent *Vacuf*. On en est quitte pour paier annuellement un cens de peu de valeur, jusqu'à ce que par l'extinction des hoirs mâles, l'objet substitué soit dévolu à la fondation à laquelle il étoit réversible. (De cette manière il faut que, par succession des tems, toutes les terres possédées par des Turcs tombent entre les mains des Ministres de la Religion.) Cette loi revêtue d'un sceau sacré & respectable, est inviolablement observée par le Prince; au point qu'il n'y a pas d'exemple, que jamais on ait entrepris de l'abolir ou osé l'enfreindre.

LE fait suivant prouve que le Koran assure la propriété: En 1755, la Porte fut entièrement détruite par un incendie. Il étoit question de reconstruire l'édifice au même

endroit, mais en même tems de prendre des mesures pour le garantir de pareil accident à l'avenir. Le moyen auquel on s'arrêta, fut de laisser tout au tour un espace vuide suffisant, & pour cela, il falloit acheter & abattre plusieurs maisons contigues. La plûpart des propriétaires consentoient à vendre: il n'y eut qu'une vieille femme, qui déclara qu'elle ne pouvoit ni ne vouloit céder la sienne; que c'étoit un bien qui s'étoit conservé dans sa famille depuis plusieurs générations; qu'aucune somme ne pouvoit compenser le prix infini qu'elle y attachoit. Ni les offres, ni les menaces, rien ne put l'ébranler. Les gens en place crièrent beaucoup contre cette femme; on la maltraita; mais il parut que ce seroit un coup d'autorité trop injuste & trop violent que d'employer la force. La maison est restée sur pied, & lors qu'on demandoit au Sultan pourquoi il n'usoit pas de sa puissance, pourquoi il ne prenoit pas ce terrain en payant ce qu'il valoit, il répondoit: *C'est chose impossible, cela ne se peut faire, c'est sa propriété.*

QUAND on dit que la crainte réduit les Turcs à une obéissance passive, cela ne doit s'entendre que des individus considé-

rés séparément. Dès qu'une fois le joug s'appesantit & qu'il accable un grand nombre de têtes, il se présente un chef; la Magistrature & la Milice se joignent au Peuple comme dans un commun danger; on destitue l'oppresseur; mais toujours on place sur le trône son successeur légitime.

LA manière dont la justice est administrée en Turquie est un fléau plus redoutable que le despotisme même. Les loix y sont un glaive redoutable dans des mains corrompues, toujours prêtes à attaquer la vie & les biens des citoiens. La vénalité des témoins & des Juges est la ressource ordinaire des plaideurs. Presque jamais les faux témoins ne sont punis, & le Juge décide presque toujours en faveur de celui qui le paie le mieux, ou qui a été assez heureux pour le prévenir, ou pour corrompre son ennemi. Les Turcs citent comme des choses merveilleuses & dignes d'être transmises à la postérité, des jugemens, dans lesquels le Juge a tout sacrifié à l'équité. Ces faits sont bien rares; l'Auteur en rapporte deux. Voici le plus remarquable. A Smyrne, un pauvre homme reclamoit au tribunal d'un jeune Cadi une maison qu'avoit usurpée un homme

riche. Le premier étoit muni de titres pour justifier son droit ; l'autre s'étoit pourvu d'un bon nombre de témoins pour les confirmer ; & pour appuyer davantage leurs dispositions , il offrit un sac de cinq cens ducats au Cadi , qui l'accepta. On vient à l'audience , le pauvre homme expose le fait & produit ses pièces ; mais il n'avoit point le genre de preuves le plus décisif , le seul authentique , des témoins. Sa partie adverse insiste fortement sur ce défaut légal , relève l'avantage que lui donnoient ses témoins , & presse vivement le Cadi de prononcer en sa faveur. Le Juge , après ces vives sollicitations , tire avec un grand sang froid de dessous son sofa le sac de cinq cens ducats , que lui avoit donné le riche pour le corrompre , & lui dit avec gravité : *Vous vous êtes bien mal conduit dans cette affaire : Ce pauvre homme manquoit de témoins pour appuyer son droit ; Et vous m'avez mis dans le cas d'en produire moi-même au moins cinq cens.* Après quoi il lui jetta son sac avec indignation , & adjugea la maison au pauvre demandeur.

DANS l'article des Ambassadeurs , le Ministre Anglois assure que les Turcs n'ont , à proprement parler , aucune idée du droit des gens , qu'ils se regardent comme la

seule Nation qui soit sur la terre, & ne connoissent d'autre règle de conduite envers les autres, que la lettre précise des traités, leurs concessions volontaires, ou enfin l'usage & la coutume. Il faut voir dans l'Auteur même les détails singuliers de l'étiquette observée au Sérail & au Divan pour la réception & les Audiences des Ambassadeurs. Ces détails assez peu connus démentent tout ce qu'on a dit à cet égard, & peuvent être d'un grand secours aux Ministres, que les Nations étrangères envoient à la Porte.

DANS les différentes observations sur les mœurs. M. P. convient que, malgré l'abus général du pouvoir, malgré la vénalité & les autres défauts du Gouvernement, la police intérieure, ou les mesures que l'on prend pour la sûreté des individus, sont excellentes, & méritent de servir de modèle. On peut traverser l'empire avec la plus grande sécurité; les vols domestiques ou publics sont inconnus. Il n'y a que les Grecs, auxquels on reproche des filouteries. Dans ce chapitre intéressant, on trouve des détails agréables sur la beauté, le caractère, la réserve des femmes turques & grecques; sur les bains, les mariages, le divorce,

la poligamie relativement à la population. On y réfute les fables, que quelques historiens & les faiseurs de Romans ont débitées sur les femmes turques, & les prétendues intrigues des étrangers avec elles. On prouve l'impossibilité de ces récits. Il est parlé dans ce chapitre des amusemens, des conversations des Turcs, de leur mépris pour le jeu, de leurs occupations, des arts qu'ils aiment ou qu'il condamnent. Enfin, on trouve des choses très curieuses sur les mœurs des Grecs & sur leur religion. On y voit surtout combien ils ont dégénéré de leurs pères, & on à peine à se promettre d'eux les grandes choses que la guerre présente les invite d'entreprendre pour recouvrer leur liberté, & s'affurer le libre exercice de leur Religion.

On doit savoir gré au Traducteur, M. *Bergier*, d'avoir enrichi notre Littérature de l'ouvrage de M. *Porter*. L'Auteur philosophe des notes, qui enrichissent cette nouvelle édition, doit aussi avoir beaucoup de part à la reconnoissance publique. Il seroit à désirer que les Ministres des différentes Puissances de l'Europe voulussent observer attentivement, vérifier les faits, que Miladi Montague & M. *Porter* nous ont transmis sur une nation jusqu'ici trop peu connue.



III. HISTOIRE NATURELLE *des glaciers de Suisse*, traduction libre de l'Allemand de M. GRÜNER, par M. de KERAGLIO, premier Capitaine Aide-Major à l'école-royale militaire, & chargé d'enseigner la Tactique aux élèves de cette école. Avec fig. 4^e. Paris, chez Panckouke. 1770.

LES montagnes de glaces de la Suisse sont une des singularités de la nature qui piquent le plus la curiosité. On n'avoit eu jusqu'à M. GREUNER que des descriptions particulières & imparfaites des glaciers de quelques Cantons. Il en a donné un tableau général, & lorsqu'il n'a pu tout voir par lui-même, il s'est aidé du secours de ses compatriotes, qui lui ont communiqué leurs observations. Il ne se contente pas de décrire les objets, il explique les causes des phénomènes, il remonte à la formation des montagnes & des glaces qu'elles renferment, il en met la figure sous les yeux par des planches dessinées d'après nature. M. de KERAGLIO connu par plusieurs autres ouvrages utiles, a traduit avec liberté l'ouvrage de notre savant compa-

triotte. Il en a supprimé quelques endroits qu'il a jugé inutiles, & ce n'est pas par-là qu'il obtiendra les suffrages de ceux qui aiment à voir un ouvrage tel qu'il est sorti des mains de l'Auteur. Il a accompagné la traduction de notes très-intéressantes.



IV. ON a imprimé à Berne un projet de souscription en faveur d'un Séminaire pour l'éducation de la jeunesse avec cette épigraphe : *Dimidium habet facti incipere qui audet*. Cet écrit est attribué à un Magistrat, que des soins de ce genre honorent & rendent encore plus respectable. Le projet est suivi d'un supplément qui contient quelques détails, & d'une lettre où l'on trouve des réflexions très-judicieuses. Il paroît que l'auteur a principalement en vue les jeunes gens destinés à avoir part au gouvernement de la République, qui recevraient ainsi une éducation relative à ce but particulier, & plus complète que celle qu'on leur donne communément. Ce Séminaire seroit établi dans la capitale même; ce qui ne sera pas sans inconvéniens. Les élèves y seroient reçus depuis l'âge de dix jusques à quatorze ans, terme un peu

court pour le grand nombre d'objets qui doivent les occuper. Ils feroient nourris & logés chez leurs parens, dont les discours & l'exemple pourroient peut-être & trop fouvent nuire au succès qu'on espère de cet établissement, qui se réduiroit ainsi à un Collège ordinaire. Quoi qu'il en soit, on ne peut donner trop de louanges à tous ceux qui, dans ce siècle léger & frivole, cherchent à réveiller le goût des études solides, toujours avantageuses quelque genre de vie que l'on embrasse, & qui, dans une République sur-tout, conviennent au simple Citoyen comme au Magistrat.





II. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE.

A L L E M A G N E.

- I. LA CIRE ALLIÉE AVEC L'HUILE, ou *la peinture à Huile Cire, trouvée à Manheim, par M. CHARLES, Baron de Taubenheim, expérimentée, décrite & dédiée à l'Electeur, par le Sr. JOSEPH FRATEL, Avocat en Parlement, ci-devant Peintre en mignature de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & actuellement Peintre de S. A. S. E. Palatine. Manheim 1770. I. vol. 8°. de 265. pag.*
-

LES nouvelles publiques avoient annoncé la découverte intéressante qui fait

fait le sujet de cet ouvrage. Nous venons d'en recevoir un exemplaire de l'Editeur lui-même, qui très-instruit dans son art, s'est fait un devoir de développer avec exactitude les avantages de cette nouvelle manière de peindre, sur toutes celles que l'on a connues jusques ici. Il est question en général de donner plus de solidité & d'expression aux tableaux peints en huile, d'empêcher qu'ils ne jaunissent, qu'ils ne noircissent ou qu'ils ne s'écaillent, comme cela arrive ordinairement, & même d'en ôter un luisant incommode. C'est à quoi l'on doit parvenir en alliant avec l'huile, que l'on employe, une quantité à peu-près égale d'une cire préparée, rendue souple au moyen de certains ingrédiens, & dont la composition est encore un secret. Mr. le Baron de TAUBENHEIM, originaire de Saxe, ancien Officier pensionné au service de France, qui est l'auteur de cette découverte, marchant sur les traces de feu Mr. le Comte DE CAYLUS, prétend être parvenu, si ce n'est pas à ressusciter la peinture encaustique des anciens, du moins à introduire avec succès la cire dans la peinture. Il destine une boîte de la cire dont il s'agit à chacune des Académies de Peinture de l'Europe, afin de les mettre à même d'en faire l'expérience, seul

moyen d'apprécier une telle invention. On a fait parvenir à l'Académie qui cultive à Paris ce bel art avec tant de gloire , quatre morceaux de différentes grandeurs , peints selon cette nouvelle manière , & l'on ne tardera pas sans doute à être informé du jugement qu'elle en aura porté.

L'ÉDITEUR a placé à la tête de l'ouvrage , dont nous rendons compte , un discours préliminaire , dans lequel il traite de la peinture en général. Il en parcourt ensuite les divers genres , tels que la peinture à l'eau , à l'encaustique , à l'huile ordinaire , & en cire de M. DE CAYLUS , & il en vient enfin à la découverte qui fait son principal objet.

La peinture , qui est un art d'imitation , ne peut devoir sa naissance qu'au desir très-naturel de pouvoir représenter quelque partie frappante du spectacle admirable de l'univers , ou quelque objet intéressant en particulier. Deux secours ont dû être nécessaires pour en hâter les progrès. Il a fallu des Physiciens , des Chymistes habiles qui découvrirent & préparassent les couleurs , & des artistes pleins de génie , qui fussent les mettre en œuvre en travaillant à perfectionner le dessein , le coloris , & en assujettissant

assujettissant un tableau , aux règles de la perspective.

LA peinture à l'eau , ou la détrempe , est la plus ancienne de toutes. Quelques terres colorées , humectées par la pluie , les suc de certaines plantes firent naître l'idée d'augmenter la ressemblance de certaines figures grossièrement dessinées , en leur donnant la couleur de leurs originaux. Mais cette peinture n'avoit aucune solidité ; des gommes fondues & mêlées avec les couleurs mêmes lui en procurèrent, quoique d'une manière insuffisante , pour que les chefs-d'œuvre des anciens Peintres aient pû parvenir jusqu'à nous.

Ce défaut dans la peinture en détrempe , & que tout son éclat ne pouvoit compenser , donna lieu aux Grecs d'imaginer la peinture encaustique , qui consistoit à joindre aux couleurs la cire , matière impénétrable à l'humidité , & à faire des unes & des autres un tout solide par l'action du feu ; de-là vient le nom que porte cette espèce de peinture , qui en grec signifie *brûlé*. Pline le naturaliste en parle , mais d'une manière très laconique , & laisse absolument ignorer quel en étoit l'artifice. On ne fait point non plus qui en fut l'inven-

teur , & il y a lieu de croire que ce genre de peinture périt, de même que les beaux arts , lorsque l'empire Romain fut envahi & détruit par les peuples barbares. Il se peut même que la détrempe des Grecs ait eu le même sort , & ne soit pas la même que celle que l'on connoit aujourd'hui sous ce nom.

Il étoit naturel que les modernes, dirigés par les mêmes vues que les anciens, cherchassent à réparer la perte du secret de l'encaustique, en imaginant quelque moyen fût de fixer les couleurs, & de donner aux tableaux toute la solidité possible. Jean Van-Eick, peintre flamand, connu sous le nom de Jean de Bruges, qui vivoit au commencement du 14e. siècle, est le premier qui y ait travaillé avec succès. Il employa d'abord l'essence de thérébentine & l'esprit de vin pour en composer des vernis, & ensuite des huiles qui lui réussirent parfaitement. Dès que ce nouveau genre de peinture fut connu, il obtint généralement la préférence sur tout autre, & il ne l'a point encore perdue. Ses avantages sont connus de tout le monde; mais elle a ses défauts aussi. La plupart des tableaux peints à l'huile perdent avec le tems leur éclat, noircissent, se dessèchent & se fendent. C'est dans la vue de prévenir ces dépérissemens,

que Mr. le Comte de Caylus a cherché pendant long-tems & avec un zèle qu'on ne peut trop louer, les moyens d'insérer la cire dans les couleurs, persuadé que les tableaux en deviendroient plus durables. Nous ne suivrons pas notre auteur dans les détails qu'il donne des moyens enseignés aux artistes par Mr. de Caylus, & des difficultés qui ont empêché ces derniers d'en faire usage; ces discussions amuseroient peu le gros de nos lecteurs; nous renvoyons ceux qui pourroient y prendre intérêt à l'ouvrage lui-même & au mémoire sur cette matière imprimé à Geneve en 1755.

Il est tems d'en venir à la découverte de Mr. le Baron de Taubenheim, dont le principal mérite doit consister à présenter un nouveau genre de peinture supérieure aux autres, & d'une exécution également facile, qui réunisse la durée que l'introduction de la cire dans les couleurs peut procurer, avec l'éclat, la fraîcheur & les autres avantages qu'on ne dispute point à la peinture en huile. Pour y parvenir, le peintre n'a qu'à préparer ses couleurs comme à l'ordinaire, il y ajoutera une dose à peu près égale de la cire préparée, & il peut ensuite commencer à travailler.

S'IL est prouvé par l'expérience que cette nouvelle invention est telle que notre auteur l'annonce, si tous les essais qu'il en a fait lui ont également réussi, si elle n'est point sujette à quelques inconvéniens qui en compensent les avantages, si enfin elle est peu fatigante pour l'artiste & peu dispendieuse pour l'amateur, on ne sauroit disconvenir que Mr. le Baron de Taubenheim n'ait fait un présent très-précieux à la société, & n'ait des droits immortels sur la reconnoissance de tous ceux qui cultivent & qui chérissent ce bel art. Il est fort naturel que l'auteur d'une telle découverte fasse encore un secret de la préparation de cette cire; mais il prendra sans doute des précautions suffisantes pour que ce secret ne périsse pas, comme pour éviter qu'on ne trompe le public par des contrefactions.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

III. *Anecdotes du Nord, comprenant la Suède, le Dannemarc, la Pologne, & la Russie, depuis l'origine de ces monarchies jusqu'à nos jours. I. vol. 800. p. Paris. chez Vincent 1770.*

SANS prétendre prononcer sur le mérite des collections de ce genre, nous ne craignons pas de dire qu'elles doivent plaire à un grand nombre de lecteurs. La variété des traits intéressans amuse les personnes oisives, qui ne cherchent qu'à se distraire tandis que les mêmes traits éclairent l'homme instruit & judicieux, qui désire de connoître les mœurs & les usages de chaque nation, d'apprécier leurs vertus & leurs vices, de connoître leurs foiblesses & leurs ridicules. Nous allons parcourir quelques-unes de ces anecdotes.

L'AN 19 de J. C., l'héritier de la couronne vivoit en Russie ignoré des Danois, qui ne le connoissant point, convinrent de déferer la royauté à celui qui célébreroit en plus beaux vers la mémoire du Roi défunt. Un homme d'une naissance obscure, nommé *Hyarn*, vainqueur d'une infinité de concurrens, se vit placé sur le trône; mais le génie qui fait de beaux vers, ne ressemble guères à celui qui fait gouverner sagement un empire, & qui donne les moyens de se maintenir dans un rang pour lequel on n'est pas né. *Fridlef* ayant appris la mort de son frère, passe en Suède, & delà fait informer la Noblesse Danoise de

son existence, en réclamant ses droits. Les principaux seigneurs, cédant à des représentations si justes, se déclarent pour lui. *Hiarn* de son côté entreprend de conserver le trône, il lève une armée nombreuse & se présente au combat. Vaincu deux fois & désespérant de rétablir ses affaires, il se retira dans un isle déserte de la mer Baltique, où il vécut quelque tems ignoré. Voyant dans sa retraite l'impossibilité de remonter par la force, au rang où il s'étoit vû élevé, *Hiarn* a recours à la ruse, il se déguise & va se présenter au palais. On le reçut au service de *Fridlef*, & il fut employé à faire du sel. Reconnu au bout de quelque tems, & conduit devant *Fridlef*, ce prince lui demande de quelle mort il veut mourir? *Par le duel*; répond *Hiarn*: *J'accepte le défi*, dit *Fridlef*, & ayant fait apporter des armes, le combat commence; le poète succombant sous les coups de son vainqueur, eut la gloire de mourir en brave, & de la main d'un Roi. *Fridlef* le fit ensevelir honnorablement dans l'isle qui lui avoit servi de retraite, & qu'on nomme encore aujourd'hui *Hiarnoa*.

LE fait que l'on va lire trouvera beaucoup de gens qui s'empresseuront de le contredire, s'il est vrai il confirme tout ce

qu'on a dit des effets prodigieux de la musique.

EN 1104, sous le règne d'Erie III., dit le bon, un joueur de harpe se vançoit d'exciter dans ses auditeurs toutes les passions qu'il voudroit leur inspirer, & d'aliéner même pour un tems leur raison. Le Roi curieux de voir un pareil prodige, ordonna si précisément au musicien d'effectuer sa promesse, qui ne pouvant désobeir, il prit les précautions les plus sages pour empêcher qu'il n'arrivât rien de funeste. Il fit écarter les armes & placer des hommes hors de portée d'entendre la harpe, pour venir calmer le désordre qu'il prévoyoit. Tout étant ainsi disposé, le musicien débuta par un air qui pénétra ses auditeurs d'une profonde tristesse. Il les fit passer successivement & par des degrés insensibles de ce sentiment à une joie immodérée, & de là à la fureur & à la rage. Au bruit que firent les assistans, les gens du dehors entrent, brisent la harpe, se saisissent des furieux & les lient. Le Roi s'échappe & trouvant par malheur une épée s'en saisit, & en tue quatre hommes avant de revenir à son bon sens. La douleur qu'il en conçut, le porte à expier son crime, en fai-

sant vœu de visiter des lieux saints, fureur de ces tems là, infiniment plus funeste au Prince & à son peuple, que le délire passager dont il avoit été saisi. Rien ne put le détourner de cette bisarre résolution. Il partit avec la Reine Boltide, son épouse, qu'il avoit répudiée, & qui, par attachement pour lui, voulut l'accompagner. Il mourut dans l'isle de Chyore, où le regret de sa perte fit mourir Boltide de douleur.

WALDEMAR, Prince ferme & bien instruit des droits de sa couronne, eut en 1368, des factions formidables à réprimer. La noblesse de Jutland s'étant révoltée, les Comtes de Holstein, qui entroient dans toutes les querelles, qu'on suscitoit au Roi de Dannemarc, appuièrent cette révolte, qui devint une ligue si formidable, que Walde-
mar laissa au Grand-Maréchal, & au Sénat le soin de pacifier les choses, tandis que lui-même, sous prétexte d'un vœu, prit la route de Rome pour prier *Benoit XI.* d'interposer son autorité. Il ne trouva pas dans le Pontife la compassion, à laquelle il s'attendoit. *Benoit* prononça en faveur des conjurés, & écrivit à *Walde-mar* de calmer son humeur inquiète, de changer sa violence en douceur, le mena-

çant de l'excomunier. Ce Prince d'un naturel bouillant, répondit sur le champ en ces termes; *Waldemar, Roi &c. au Pontife Romain, salut: Je tiens la vie de Dieu, la couronne de mes sujets, mes biens de mes ancêtres; je ne tiens que la foi de vos prédécesseurs; mais si vous prétendez vous en prévaloir, je vous la rends par les présentes, Adieu.* Le Pontife étourdi de tant de fierté, jugea qu'un Roi qui respectoit si peu le S. Siège, feroit encore moins de cas d'une arme, dont tout l'effet consiste dans la peur qu'on en a, & n'eut garde d'effectuer sa menace; il se contenta de dire, qu'à quelque excès que l'on portât *Waldemar*, la barque de St. Pierre ne couroit pas risque de faire naufrage dans la mer Baltique.

Nous terminerons cet article par une anecdote peu connue concernant Pierre le Grand. Ce Prince mourut entre les bras de Catherine, le 28. Janvier 1725. Cette Princesse avoit éprouvé peu de tems auparavant la rigueur inflexible de son caractère. Il s'étoit aperçu qu'elle chérissoit particulièrement un jeune chambellan, nommé *Mens de la Croix*, né en Russie, d'une famille flamande. Sa sœur, Madame de *Balk*, étoit Dame d'honneur de l'Impératrice; tous deux gouvernoient sa maison.

On les accusa l'un & l'autre auprès de l'Empereur d'avoir reçu des présens ; ce qui étoit défendu sous peine d'infamie & de mort. On les mit en prison , & on instruisit leur procès. *Mens* fut condamné à perdre la tête , & sa sœur , favorite de l'Imperatrice , à recevoir onze coups de knout. Catherine demanda leur grace ; l'Empereur irrité la refusa , & dans le transport de sa colère , il cassa une glace de Venise , qui étoit dans sa chambre : *Tu vois* , dit-il à sa femme , *qu'il ne faut qu'un coup de ma main , pour faire rentrer cette glace dans la poussière dont elle est sortie.* Eh bien , lui répondit Catherine , qui entendit parfaitement l'allusion , *vous avez cassé ce qui faisoit l'ornement de votre palais ; croyez-vous qu'il en soit devenu plus beau ?* Le Prince parût frappé de cette repartie ; mais tout ce que l'Impératrice put obtenir , c'est que la Dame d'honneur ne recevroit que cinq coups de Knout , au lieu de onze. Cette aventure fit imaginer que la Czarine avoit avancé les jours de l'Empereur ; & l'on se confirma dans ce soupçon par l'empressement avec lequel elle rappella sa favorite , immédiatement après la mort de son époux ; ce qui marquoit en effet assez peu de respect pour la mémoire & pour les volontés d'un

si grand-Prince. (Cette anecdote n'auroit pas du finir par une insinuation trop odieuse , sur-tout étant contre une de ces femmes rares , qui semblent réservées à faire la gloire de la Russie. Au reste cette collection se fera lire avec intérêt , elle servira même à répandre beaucoup de jours sur l'histoire & les mœurs des nations dont il y est parlé.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

IV. *Les Géorgiques de Virgile, traduction nouvelle en vers françois avec des notes, par M. Delille, Prof. au Collège de la Marche. 8°. avec fig. &c 12. Paris. chez Bleuet, 1770.*

Nous avons déjà donné quelques morceaux de cette traduction dans le Journal du mois d'Avril dernier. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne voient avec plaisir ceux que nous allons choisir.

Le soin des troupeaux est le sujet du 3e. livre des *Géorgiques*. Il paroît, dit M. de Lille, le plus travaillé de tous. Le poëte peint un jeune cheval qu'on accoutume au

frein. Dans la comparaison qu'il fait de son effort avec l'aiglon, on voit une gradation bien tracée.

*Tel le fougueux époux de la jeune Orithie,
Vole & disperse au loin les frimats de Scythie,
Fait frémir mollement les vagues des moissons,
Balance les forêts sur la cime des monts,
Chasse & poursuit les flots sur l'océan qui gronde,
Et balaie en fuyant les mers, la terre & l'onde.*

PEINTURE de l'amour des animaux.

*Amour ! tout sent tes feux , tout se livre à
ta rage ,
Tout , & l'homme qui pense , & la brute sauvage ,
Et le peuple des eaux & l'habitant des airs.
Amour ! Tu fais rugir les monstres des déserts :
Alors battant ses flancs la lionne inhumaine
Quitte ses lionceaux , & rode dans la plaine.
C'est alors que brûlant pour d'informes appas ,
Le noir peuple des ours sème au loin le trépas.
Alors le tigre affreux ravage la Lybie.
Malheur au voyageur errant dans la Nubie !
Si le coursier fougueux sent l'attrait du plaisir ,
Voyez-vous tout son corps frissonner de désir ?*

*Il ne sent plus le fouet, ne connoit plus les
rènes,*

*Il volé, il franchit tout, & les bois & les
plaines.*

Et les rocs menaçans & les gouffres profonds,

Et les torrens enflés par les debris des monts

L'horrible sanglier se prépare à la guerre.

Il aiguise sa dent, il tourmente la terre ;

Contre un chêne ridé s'endurcit aux assauts ;

Hérisse tous ses crins, & fond sur ses rivaux.

*Que n'ose un jeune amant, qu'un feu brûlant
dévore ?*

L'insensé, pour jouir de l'objet qu'il adore,

*La nuit, au bruit des vents, aux lueurs de
l'éclair,*

Seul, traverse à la nage une orageuse mer.

*Il n'entend ni les cieux, qui grondent sur sa
tête,*

Ni le bruit des rochers battus par la tempête,

Ni ses tristes parens, de douleur éplorés,

*Ni son amante, hélas ! qui meurt s'il ne vit
plus.*

**Voici l'effrayant tableau de l'hyver de la
Scithie.**

*Mais aux champs où l'Ister roule ses flots ra-
pi des,*

*Au bord du Tanais , & des eaux Méotides ,
 Aux lieux où le Rhodope , après un long détour ,
 Termine vers le nord son oblique retour ,
 Aucun troupeau ne sort de son étable obscure :
 Là les champs sont sans herbe , & les bois sans
 verdure.*

*Là , le tems l'un sur l'autre entasse les hyvers ;
 L'œil ébloui n'y voit que de brillans déserts ,
 Que des plaines de neige , ou des rochers de
 glace ,*

*Dont jamais le soleil n'effleura la surface.
 Des frimats éternels , & des brouillards épais
 Eteignent tous ses feux , émoussent tous ses traits ;
 Et soit que le jour naisse , ou qu'il meure dans
 l'onde ,*

*La nature y sommeille en une horreur profonde.
 Là le fleuve en courant sent épaisir ses eaux ;
 Des chars osent rouler où voguoient des vaisseaux :
 Plus loin , un lac entier n'est plus qu'un bloc
 de glace.*

*La laine sur les corps se roidit en cuirasse ,
 La bache fend le vin , le froid brise le fer ,
 Glace l'eau sur la lèvre , & le souffle dans l'air.
 Cependant sous les flots de la neige qui tombe ,
 La foible brebis meurt , le fier tanreau succombe ,
 Les daims sont engloutis , & le cerf aux abois
 Découvre à peine aux yeux la pointe de son
 bois.*

*Contre ces animaux désormais moins agiles
Les rets sont superflus , les chiens sont inutiles :
Tandisque rugissant dans leurs sombres prisons ,
Ils soulèvent envain le fardeau des glaçons ,
Le barbare les perce , & rugissant de joie
Dans ses antres profonds court dévorer sa proie.*

Le quatrième livre traite des abeilles. Nous rapporterons ce fragment de l'épisode d'Aristée. Le fils de Cyène consulte Protée pour détouvrir la cause de la mort de ses essaims. Le Dieu marin enchainé répond ainsi.

*Tremble ; un Dieu te poursuit pour venger ,
ses douleurs.*

*Orphée a sur ta tête attiré ces malheurs ;
Mais il n'a pas au crime égalé le supplice.
Un jour tu poursuivais la fidèle Euridice ,
Euridice fuyoit , hélas ! & ne vit pas
Un serpent que les fleurs reccloient sous ses pas.
La mort ferma ses yeux. Les Nymphes ses con-
pagnes ,*

*De leurs cris douloureux remplirent les montagnes.
Le Thrace belliqueux lui-même en soupira ;
Le Rhodope en gemit , & l'Hébre en murmura.
Son époux s'enfonça dans un désert sauvage*

110 JOURNAL HELVETIQUE

Là seul, touchant sa lyre & charmant son veivage ,

*Tendre épouse! c'est toi qu'appelloit son amour,
Toi qu'il pleuroit la nuit, toi qu'il pleuroit le
jour.*

*C'est peu: Malgré l'horreur de ses profondes
routes ,*

*Il franchit de l'enfer les formidables routes ;
Et perçant ces forêts , ou règne un morne effroi ,
Il aborde des morts l'impitoyable Roi.*

*A ses chants accouroient du fond des noirs roy-
aumes ,*

*Des spectres pâlissans , de livides fantômes :
Semblables aux essaims de ces oiseaux nombreux ,
Que chasse au fond des bois l'orage ténébreux ;
Des vierges , des époux , des héros & des mères ,
Des enfans moissonnés dans les bras de leurs
pères.*

*Victimes que le Styx bordé de noirs roseaux
Entourne neuf fois de ses lugubres eaux.*

*L'enfer même s'émut dans les cavernes sombres ,
Et Cerbère oublia d'épouvanter les ombres.*

*Sur la roue immobile Ixion respira ,
Et sensible une fois Aleçon soupira.*

*Enfin il revenoit des gouffres du Ténare ,
Possesseur d'Euridice & vainqueur du Tartare.*

Bien

*Sans voir sa tendre amante , il précédoit ses pas
Proserpine à ce prix l'arrachoit au trépas.*

*Tout sécondoit leurs vœux , tout flattoit leur
tendresse,*

*Soudain ce foible amant , dans un instant d'i-
vresse,*

Suivit imprudemment l'ardeur qui l'entraînoit ,

Bien digne de pardon , si l'enfer pardonnoit !

*Presqu'aux portes du jour , troublé , hors de lui-
même ,*

*Il s'arrête , il se tourne , . . . il revoit ce qu'il
aime.*

*C'en est fait , un coup - d'œil a détruit son bon-
heur ,*

Le barbare Pluton révoque sa faveur ,

Et des enfers charmés de resaisir leur proie ,

Trois fois le gouffre avare en rétentit de joie.

*Orphée ! Ah , cher époux ! Quel transport mal-
heureux !*

Dit-elle , ton amour nous a perdu tous deux.

*Adieu , mes yeux flottans de nouveau s'obscur-
cissent ;*

Et la mort déployant son ombre autour de moi ,

M'entraîne loin du jour , hélas ! Et loin de toi.

Elle dit , Et soudain dans les airs s'évapore.

Orphée en vain l'appelle , en vain la suit encore ;



212 JOURNAL HELVETIQUE

*Il n'embrasse qu'une ombre , & l'horrible nocher
De ces bords dé'ormais lui défend d'approcher ,
Alors , deux fois privé d'une épouse si chère ,
Où porter la douleur ? où traîner sa misère ?
Par quels sons , par quels pleurs fléchir le Dieu
des morts ?*

Déjà cette ombre froide arrive aux sombres bords.

*Près du Strymon glacé, dans les antres de Thrace,
Durant sept mois entiers , il pleura sa disgrâce.
Sa voix adouciſſoit les tigres des déserts ,
Et les chênes emus s'inclinoient dans les airs.
Telle sur un rameau , durant la nuit obscure ,
Philomèle plaintive attendrit la nature ,
Accusé en gémiſſant l'oiseleur inhumain ,
Qui glisse dans son nid une furtive main ,
Ravit ces tendres fruits , que l'amour fit éclore,
Et qu'un léger duvet ne couvroit point encore.
Pour lui, plus de plaisir , plus d'hymen , plus
d'amour*

*Seul , parmi les horreurs d'un sauvage séjour ,
Dans ces noiers forêts , du soleil ignorées ,
Sur les sommets déserts des monts hyperborées ,
Il pleuroit Euridice & plein de ses attraits ,
Reprochoit à Pluton ses perfides bienfaits :
En vain mille beautés s'efforçoit de lui plaire :
Il dédaigne leur feu , & leur main sanguinaire,
La nuit , à la faveur des mystères sacrés ,
Disperſa dans les champs ses membres déchirés.*

*L'Hébre roula sa tête encore toute sanglante :
 Là, sa langue glacée & sa voix expirante ,
 Jusqu'au dernier soupir formant un foible son ,
 D'Euridice en flottant murmuroit le doux nom :
 Euridice O douleurs ! Touchés de son supplice ,
 Les Echos répétoient : Euridice ! Euridice !*

V. LES B A I S E R S précédés du MOIS
 DE MAY, poëm^e. 1. v. grand 8o. avec
 figures. A la Haye, & se trouve à
 Paris, chez LAMBERT, & DELA-
 LAIN. 1770.

LA muse de Tibulle semble respirer dans
 la Poésie de M. D O R A L. Ses baisers
 au nombre de vingt, sont autant de ta-
 bleaux variés de cette volupté tendre &
 naïve, que ne connut jamais l'homme li-
 vré aux erreurs des sens. Heureux le Poë-
 te, qui fait si bien peindre l'amour ; plus
 heureux encore l'amant, qui fait le sentir
 de cette manière, & qui voit sa maîtresse
 applaudir à ses vers qu'il consacre à ex-
 primer ce qu'il sent.

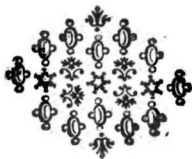
214 JOURNAL HELVETIQUE

*Renversé doucement dans les bras de Thaïs
Le front ceint d'un léger nuage ,
Je lui disois : lorsque tu me souris ,
Peut être sur ma tête il s'élève un orage.]
Que pense-t on de mes écrits ?
Je dois aimer mes vers , puis qu'ils sont ton
ouvrage.*

*Occuperais-je les cent voix
De la vagabonde déesse ?
A ses faveurs , pour obtenir des droits ,
Suffit-il , o Thaïs , de sentir la tendresse ?
Thaïs alors sur de naissans gasons ,
Cueille des fleurs , en tresse une couronne ,
Tiens , c'est ainsi que je repons ;
Voilà le prix de tes chansons ,
Et c'est ma main qui te le donne.
Renonce , me dit-elle , à l'orgueil des lauriers.
Laisse ces froids bonheurs qu'ici tu te proposes.
Il faut des couronnes de roses ,
A qui peignit l'amour & chanta les baisers.*

Ces poésies gracieuses sont précédées du mois de May, poème semé d'images riantes, & d'un coloris très-frais, qui est terminé par une épisode sur le mariage de M. le Dauphin. Les estampes gravées avec beau-

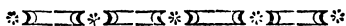
coup de foin & de délicatesse, l'exécution typographique & la beauté du papier, ne démentent ni le gout qui s'établit en France, ni le prix de l'ouvrage, qui ne se paie pas moins de 24. liv. Nous aurons occasion de revenir à cette élégante production.





III. PARTIE.

PIÈCES FUGITIVES.



I. LA MÉDIOCRITÉ.

ÉPÎTRE à MA SOEUR.

*Par Madame *****.*

Pièce couronnée aux Jeux floraux.

O De mes jours Compagne aimable & chère !
 Ecoute moi ; je chante le bonheur.
 Ce Dieu charmant n'est point une chimère ;
 Je le connois : ton amitié sincère,
 Depuis long tems l'a fixé dans mon cœur :
 Tous les mortels implorent sa faveur ;
 Mais éniivrés d'un espoir téméraire,
 Leurs vœux trompés suivent avec ardeur
 Un vain phantôme , une ombre passagère.
 Qu'espèrent-ils de leurs tristes efforts ?
 L'égarement où leur ame est livrée,
 Croit rencontrer au milieu des trésors,
 Sous ces lambris , une paix assurée :

*Laisse leurs mains les orner à loisir,
De tout l'éclat de la magnificence;
Ils trouveront au sein de l'opulence
Un vuide affreux, que rien ne peut remplir.
En vain Plutus, à leurs désir, docile,
Ou les prévient, ou les couronne tous.
L'ennui corrompt un plaisir trop facile
Et l'abondance enfante les dégouts.
D'un rang plus haut la pompe séduisante
Ne sert pas mieux leur folle passion.
Tournons les yeux vers cette cour brillante,
Où sur ses pas la fière ambition
Semble arrêter la fortune inconstante.
Ces favoris, si grands, si fastueux,
Qui de leur Roi partageant la puissance,
Ont comme lui des autels & de vœux;
Astres brillans, dont la seule influence
Des nations font pencher la balance,
Dans leur éclat, seroient-ils plus heureux?
Non, chaque jour quelque nouvelle entrave
Gêne leurs pas, arrête leurs desseins.
Qu'importe, hélas! d'ebiouir les humains?
Des fers dorés rendent-ils moins esclave?
En butte aux coups du sort injurieux;*

218 JOURNAL HELVETIQUE

*Ces fiers objets des respects de la terre
Tombent enfin d'un rang trop glorieux,
Plus leur orgueil les approche des cieux,
Et plus leur front est voisin du tonnerre.
Si le repos est en vain souhaité,
De ces mortels, que l'éclat environne,
Du sceptre au moins il suit la majesté.
Les Rois, sans doute, enchaînent sur le trône
Et le pouvoir & la tranquillité.
Que dis je ? Eh quoi ! l'erreur qui nous entraîne,
Nous abusant d'une apparence vaine,
Confond toujours la gloire & le bonheur,
O Diadème ! ô pouvoir séducteur !
Peut-être encore j'admirerois tes charmes,
Si les ennais, les troubles, les allarmes
N'environnoient la suprême grandeur.
Si quelquefois le sort dans son caprice
Sur elle-même exerçant sa rigueur,
N'eût sous le dais creusé le précipice.
Va donc ailleurs prodiguer tes bienfaits,
Fortune aveugle, idole trop chérie,
Dans ce vallon, dans cette humble prairie,
Mon cœur troublé va respirer en paix.
Quel doux plaisir ! quelle volupté pure !
Ce calme heureux de la simple nature,*

*Ce jour serein , qui luit sur ces coteaux,
Ces champs semés de fleurs & de verdure,
Tout à mes yeux prend des charmes nouveaux ;
Daignez m'ouvrir vos champêtres aziles,
C'est parmi vous , humbles cultivateurs,
Que j'obtiendrai des momens plus tranquilles.
L'ambition n'a point gâté vos mœurs ;
En sillonnant vos campagnes fertiles,
D'un doux repos vous goûtez les douceurs.
Me tromperois-je, & ce morne silence
M'annonce-t-il de nouvelles douleurs ?
Ah ! je le vois , la main de l'indigence
Répand sur vous ses funestes horreurs.
Et ces beaux lieux , séjour de l'innocence,
Ces champs féconds sont mouillés de vos pleurs.
A tous les vœux le ciel est donc contraire.
Charme des cœurs , douce félicité !
Ne serois-tu qu'un nom imaginaire ?
Qu'un songe vain Mais quelle Déesse
Daigne me tendre une main tutélaire ?
Son front serein annonce la gaité.
Sans ornement , sans parure étrangère
Elle n'a point l'éclat ni la fierté,
Dont la grandeur éblouit le vulgaire,
Et les besoins de l'affreuse misère,*

De ses beaux jours respectent la clarté ;
 O ma Déesse ! ô Médiocrité !
 O du bonheur la compagne & la mère !
 Combien tu plais à mon œil enchanté.
 Venez, mortels ! offrez-lui votre hommage,
 Vous gouteriez le destin le plus doux ;
 Vivre & jouir, voilà votre partage.
 Eh ! que vous sert le frivole avantage,
 D'en imposer à l'univers jaloux ?
 Les tristes soins assiègent votre aurore ;
 Le tems vous presse, il détruit, il dévore
 Cet âge heureux qui ne reviendra plus :
 Le soir approche, & vous formez encore
 De vains regrets, ou des vœux superflus.
 Qu'un sort contraire accompagne la vie
 Du citoyen dans la foule ignoré !
 De ses instans il dispose à son gré ;
 Il sert en paix le Prince & la patrie ;
 Sur les grandeurs son œil est éclairé
 Par le flambeau de la philosophie.
 Libre & content, ses tranquilles plaisirs
 N'entraînent point de remords ni d'allarmes,
 Il peut aux arts consacrer ses loisirs,
 Du sentiment il peut goûter les charmes.

*Trop occupé de ses vastes projets,
A peine hélas ! l'habitant des palais
Peut-il du cœur écouter le murmure.
Et l'indigent , qui languit dans les pleurs,
Frémit de voir les nœuds de la nature
Multiplier son être & ses malheurs :
Mais dans ces murs , dont la modeste enceinte
N'excite point l'envie , ou la pitié,
Au cri du sang , aux loix de l'amitié
L'on peut au moins se livrer sans contrainte.
Ah ! que ces noms me sont chers, qu'ils sont doux !
Ces noms sacrés & de père & d'époux,
Qu'ils peignent bien l'amour & la tendresse !
Que j'aime à voir dans ces liens charmans,
Entre deux cœurs ces vifs épanchemens,
Cette union , cette touchante ivresse !
Eh ! quels plaisirs , quels honneurs éclatans !
Remplaceroient ces tendres sentimens,
Dont la douceur embellit ma jeunesse,
Et qui , malgré le froid tardif des ans,
Feront encor , jusques dans ma vieillesse
Le charme heureux de mes derniers instans.*

*Tu les chéris , ces biens dignes d'envie,
Aimable SOEUR ! & ton ame atendrie*

Avec transport écoute mes accens.

Voi le bonheur filer nos destinées.

Notre humble rang n'éblouit point les yeux

Mais le repos consacre nos journées,

Et l'amitié, cette fille des cieus,

Sème de fleurs le cours de nos années :

*Dieux ! répandez vos plus riches bienfaits
Sur les amans de l'injuste fortune ;*

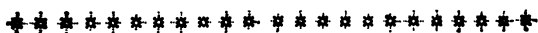
*Ces vains honneurs , dont l'éclat m'importune,
N'exciteront mes vœux , ni mes regrets.*

A vos présens , si j'ai droit de prétendre,

Un sort tranquille, un cœur sensible & tendre,

Seront les seuls , dignes de mes souhaits.





II. S I L V E S T R E.

Ce n'est pas tout-à-fait un conte.

*L'homme est de glace aux vérités ;
Il est de feu pour le mensonge.*

IL y avoit dans une petite ville de France un jeune homme plus distingué par ses qualités personnelles que par sa fortune. On l'appelloit *Silvestre*. Né de parens obscurs, quoiqu'ils portassent un grand nom, il fut élevé dans une heureuse simplicité. Il avoit reçu de la nature une ame sensible avec une figure intéressante. Elle promettoit de l'esprit & des mœurs, & plus on connoissoit *Silvestre*, plus on l'estimoit. Sa mère étoit morte, & ne lui avoit laissé pour héritage que l'exemple de ses vertus. Son père étoit pauvre, & plus d'une fois l'opulence enchantée étoit venue admirer sous l'humble toit de ce bon vieillard, l'indigence & la probité. Mon fils, disoit-il un jour à *Silvestre*, il s'en faut bien que je ne sois riche; mais le travail & la modération ont

bien des ressources. S'ils ne m'ont pas acquis d'inutiles & dangereux trésors, ils m'ont soutenu dans la médiocrité; &, loin d'avoir rien attendu des hommes, j'ai goûté ce plaisir si doux & si pur d'être utile à plusieurs. Mon cher Silvestre, sois toujours honnête, frugal, laborieux & bien-faisant; les sources du bonheur sont en toi-même. Conserve précieusement ta propre estime; c'est un bien que ne peuvent nous ravir le sort ni les méchans.

MAIS, ajouta ce tendre père, il est un secret important que je dois te confier. Ecoute, mon cher fils! Si jamais tu peux oub'ier qu'il suffit d'être homme pour sentir l'obligation de se respecter soi-même*, apprends que ton origine est illustre, & que tu dois honorer la mémoire de tes ancêtres. Les titres & les biens qu'ils avoient laissé à mon père, furent perdus dans ces guerres intestines, qui dans le dernier siècle désolèrent la France: Mais, dépouillés de notre ancienne opulence, nous garderons

(*) Un petit vilain gentilhomme de province trouvoit une figure ignoble à ses enfans, & il s'en prenoit à sa femme, roturière & moins laide que lui. Assurément, cet homme-là eut trouvé bien bourgeoise la façon de penser du père de Silvestre.

toujours l'honneur, & la Providence peut nous rendre un jour ce que nous a ravi l'injustice des hommes. A peine daigneroit-on nous plaindre, si nous étions connus.

CES leçons, confirmées par l'exemple de celui qui les donnoit, faisoient de vives impressions sur l'esprit du jeune homme & développoient dans son cœur le germe heureux des vertus. Il avoit à peine vingt ans; son père voioit avec joie les inclinations naissantes de ce fils chéri, & s'en promettoit un avenir consolant & flatteur, lorsqu'il fut frappé d'une maladie cruelle, qui bientôt le mit au tombeau.

LE bon naturel de Silvestre fait suffisamment présumer quel fut l'excès de sa douleur. Privé du meilleur des pères, dans un âge où il lui étoit si nécessaire, il ne lui restoit que quelques connoissances très peu capables de modérer son affliction. Jeune, sensible, livré à lui-même, il se croioit abandonné de la nature entière; son indépendance l'allarmoioit; il trembloit enfin de ne plus tenir à rien.

SON éducation un peu sauvage, la vivacité de son imagination, son extrême sensibilité lui présentoient son malheur sous

une face effrayante. Bientôt il jugea des hommes par quelques particuliers dont il eut à se plaindre. L'humanité se couvrit à ses yeux d'une noirceur affreuse. O mon père ! s'écrioit-il , la justice & la candeur n'habitent plus sur ce malheureux globe ; elles en ont disparu avec toi. Ce tombeau les renferme avec ta cendre , ou plutôt ton ame pure les a suivies dans les cieux.

PLEIN de ces accablantes idées , il se déterminoit à quitter le monde , lorsqu'il se ressouvint d'un ami qu'avoit eu son père. Ah ! s'il existoit encore , dit-il en soupirant , sans doute il accueilleroit avec joye le fils d'un homme dont il doit chérir la mémoire. Il vivoit avec sa femme & ses enfans dans une campagne à quelques lieues d'ici. J'ai vu souvent ces heureux & sages villageois travailler eux-mêmes leur champ ; & la terre me sembloit plus fertile , cultivée par ces vertueuses mains (*). J'irai , oui , j'irai les trouver ; je ne leur ferai point à charge. J'ai peu de fortune , mais je suis sobre & j'ai de la santé. Je partagerai les travaux de ces respectables amis. Rassure-toi , pauvre Silvestre ; tu vas revoir le bonheur & la vertu.

(*) MONTESQUIEU.

IL part, il arrive, il voit ces bonnes gens le recevoir comme un enfant chéri. Il mérita bientôt toute leur confiance, & leur devint extrêmement utile. Il n'avoit garde de rougir du travail de ses mains; il aimoit un exercice qui le rendoit cher à ses hôtes, & dont la santé ne se trouvoit que mieux. Je suis reconnoissant & juste, disoit-il; j'ai des amis estimables, ils étoient ceux de mon père; je jouis du ciel & de la terre; j'ai la paix de l'ame & les forces du corps: Sans doute il y a bien des hommes à qui mon sort feroit envie. Une situation si douce n'est guères le partage des riches ni des grands.

C'EST ainsi que Silvestre tâchoit de se consoler. Ses hôtes l'aimoient toujours de plus en plus; il avoit pour eux le respect & la tendresse d'un fils. Ils remarquèrent l'intelligence du jeune homme; ils le consultèrent sur leurs affaires, & ils n'eurent pas moins à se louer de la justesse de son esprit, que de la bonté de son cœur.

SILVESTRE, un soir, en revenant de son travail, s'enfonça en rêvant dans une épaisse forêt, qui bordoit presque son habitation. Il se plaisoit parmi le silence & la fraîcheur des bois. Leurs ombrages solitaires convenoient à la situation de son

ame, ils entretenoient délicieusement sa mélancolie. Le bon Silvestre erroit enfin à l'aventure, lorsqu'il apperçut à travers les arbres une femme âgée & d'une taille majestueuse. Elle se promenoit lentement & d'un air tranquille. Elle étoit mise simplement, mais avec goût, la négligence même de sa parure annonçoit une personne d'un rang distingué. Son recueillement & sa physionomie plurent au jeune homme. Un secret penchant l'entraînoit vers elle, mais il n'osoit l'aborder. Elle étoit elle-même frappée de la tristesse du jeune inconnu, de sa timidité, de la noblesse de sa figure. Les ames sensibles ont, pour ainsi dire, une sorte d'instinct, qui mutuellement les attire. Qui vous amène ici ? lui dit la Dame : Ce n'est point la simple curiosité qui m'arrache cette question. Si j'en dois croire aux apparences, vous n'êtes pas heureux. Ne craignez rien de moi ; j'ai dès long-tems appris à plaindre les maux d'autrui. Hélas ! lui répondit Silvestre, Madame a sans doute aussi connu l'infortune. Mon histoire n'est pas longue ; elle touchera pourtant Madame. Les cœurs sensibles sont compâtissans, & je dois me féliciter sans doute de l'éprouver maintenant.

IL lui raconta comment il avoit perdu sa mère & son père ; il fit une vive & naïve peinture de leurs vertus , de leur pauvreté , de ses regrets , de ses dégoûts du monde & de sa retraite chez les amis de son père & les siens. Puis-je à mon tour, ajouta-t-il, Madame, vous demander à qui j'ai l'honneur de parler ? Vous qui m'inspirez du respect. me refuserez-vous votre estime ? Daignerez vous payer ma confiance de la vôtre ? L'humanité de mes hôtes me console ; mais je ne fais quel sentiment m'inspire que j'ai besoin encore de vos bontés. La Dame, après un moment de silence Suivez-moi ; vous êtes vertueux sans doute , lui dit-elle ; j'aime à croire que vous méritez ma confiance. Silvestre , en la suivant dans plusieurs sentiers détournés , arriva avec elle à l'entrée d'une petite maison bâtie au bout de la forêt. Elle étoit propre , commode , médiocrement ornée , & située sur le penchant d'une colline qui dominoit sur un paysage enchanté. Une large rivière couloit dans la prairie , & la partageoit en plusieurs isles couronnées d'arbres. Une longue chaîne de montagnes bordoit majestueusement l'immense & délicieuse vallée. Ah ! dit Silvestre , que la nature est belle ! Nous som-

mes environnés des bienfaits du Créateur. Afféycz-vous, lui dit la Dame. Je ne connois de vous que les dehors & les propos; mais vous m'intéressez, & dans la solitude où j'ai vécu depuis long-tems, il n'est pas étonnant peut-être que je cède à l'innocent plaisir de rencontrer dans ces déserts une ame que je crois sensible. On se soulage en racontant les maux. Apprenez donc mes infortunes, & jugez si le sort m'a mieux traitée que vous.

Je suis fille unique du Baron de Montbrun, dont le nom ne peut vous être inconnu. J'avois quinze ans lorsque je perdis mon père. Mon éducation ne fut pas négligée, elle devint la plus chère occupation de ma mère, dont j'étois tendrement aimée. Je parus bientôt dans le monde, & comme je passois pour jolie, je ne manquai point d'adorateurs. Parmi ceux qui composoient ma cour, je distinguai je jeune Marquis d'Olinville; il étoit aimable, je l'aimai. Mais, sous des traits charmans, sous les dehors de la franchise & de la modestie, il me cachoit un caractère qui fit le malheur de ma vie. Sans doute il avoit moins de fausseté que de foiblesses, & son extrême facilité fut la cause de mes infortunes. Il avoit des amis estimables, &

d'autres qui ne l'étoient pas ; il s'y livroit indiscrettement. Il aimoit passionnément les femmes, & ne les choisissoit guères mieux que ses amis. Mon époux me trompa long-tems, & avoit eu mille intrigues avant que je m'en apperçusse. Mais une aventure cruelle dévoila tout-à-la fois ses infidélités & le dérangement de ses affaires. Il y avoit six ans que j'étois mariée, & je ne soupçonnois même pas les maux auxquels j'allois être en proie.

J'ATTENDOIS un soir le Marquis, & j'étois fort inquiète de ne le voir point arriver. La nuit se passa sans qu'il revînt. Jugez de ma douleur & de mon effroi, quand le matin je ne vis rentrer que le domestique avec lequel d'Olinville étoit parti à pied ! Qu'avez-vous fait de votre maître ? lui dis-je ; que fait-il ? où est-il ? . . Il ne répondoit point , & ses yeux se remplissoient de larmes. Je répétois avec vivacité les mêmes questions. Il rompit enfin le silence . . . Préparez vous à de tristes nouvelles, me dit-il en sanglotant ; je suis bien à plaindre, & la peine que je suis forcé de vous causer ne me touche pas moins sensiblement. Que n'ai-je pu le secourir ! pourquoi l'ai je quitté un moment ?...

J'écoutois en tremblant.... mes craintes redoubloient à chaque mot.

IL avoit pris fantaisie à son maître d'entrer chez une femme qu'il ne comptoit pas voir ce jour-là. Cette misérable, qui n'attendoit point le Marquis, étoit avec un jeune homme qu'elle avoit fait cacher au moment, où elle avoit reconnu la voix de celui qu'elle trahissoit. D'Olinville avoit voulu souper, elle avoit paru un peu déconcertée. Il s'en étoit apperçu; mais après s'être remise de son trouble, elle étoit parvenue à dissiper les soupçons de mon époux, lorsqu'il marqua beaucoup d'envie de voir une pièce de l'appartement de son indigne maîtresse, qu'il avoit donné ordre de meubler. Les excuses & la résistance de cette femme lui deviennent suspectes, il se fait ouvrir la porte, il entre... Le jeune homme qui étoit caché dans la chambre s'enfuit après avoir frappé mon malheureux époux d'un coup mortel.

J'EN fus accablée; car, malgré sa légèreté, j'aimois tendrement le Marquis. Il laissa des dettes immenses; & ses biens suffisant à-peine pour les acquitter, je me suis retirée depuis quelques années dans cette campagne, où je ne vois presque personne. Une fille unique fait ici toute ma consola-

tion. Elle est absente pour quelques jours ; mais l'amie qui la retient dans la ville voisine me la renverra bientôt ; elle n'ignore pas combien l'absence de ma fille coûte à mon cœur. Cet asyle est à-peu-près le seul bien qui nous reste : en attendant le rétablissement de nos affaires, nous y vivons dans une heureuse médiocrité. Le sort de ma fille est le seul objet qui m'occupe. Son respect sa tendresse pour moi, le repos & la liberté dont je jouis, me font oublier la perte d'une fortune brillante, que le bonheur n'accompagne pas toujours. Madame, s'écria Silvestre, vous avez une fille, elle vous aime ; je plains moins vos malheurs.

LE récit que vous m'avez fait, lui dit la Marquise, & la façon dont vous l'avez fait vous ont acquis toute mon estime. Tout annonce en vous un heureux naturel ; justifiez l'inclination que vous m'inspirez, & partagez quelquefois ma société & celle de ma fille. Si la naissance a mis entre nous une distance imaginaire, la nature, le malheur & la vertu nous rapprochent. Silvestre, pénétré de respect & de reconnoissance, quitta la Marquise, & courut chez ses hôtes exprimer son ravissement. Cette femme respectable étoit connue de tout le canton ; elle avoit gagné tous les

cœurs, & les éloges qu'on donnoit à son rare mérite enchantoient l'honnête Silvestre.

QUELQUES jours après cette aventure, il alla dès le point du jour parcourir la campagne. La matinée étoit belle : & Silvestre, sans y penser, s'approchoit de la habitation de la Marquise, lorsqu'il aperçut une jeune fille qui jouoit dans la prairie. L'innocence & la douceur sourioient sur ses lèvres & dans ses yeux; des boucles de longs cheveux cendrés ornoient négligemment sa tête & flottoient sur la taille délicate. Elle cueilloit des fleurs. Elle vit Silvestre, & rougit; & Silvestre, frappé de tant de traits, ne put que l'admirer en rougissant. C'est la fille de la Marquise, se dit-il. Lui-même, mon cœur ne sauroit s'y prendre; achevons son bouquet.

SILVESTRE, après en avoir fait un très-beau, ose enfin s'approcher d'elle. & d'...

J U I N. 1770.

PRENEZ ces fleurs, dit elle gravement à Rosalie; & vous, Monsieur, gardez vous désormais d'en offrir en mon absence. Je vous crois fort honnête; mais on cesse bien tôt de l'être quand on a recours au mystère.

SILVESTRE avoit présenté les fleurs en tremblant, & Rosalie les avoit reçues d'un air déconcerté. Quand ils furent un peu remis.... Tu me crois bien fâchée, lui dit la Marquise? Va, si je t'aimois moins, je serois moins sévère. Ce jeune homme ne m'est pas inconnu, il est estimable, & je suis persuadée que dorénavant il sera plus circonspect. Je pardonne à sa jeunesse une imprudence qui, s'il y retomboit, seroit plus excusable. Madame, répondit Silvestre, je vous respectois déjà fort; mais comment examiner les actions d'un homme que méritoit une

Aussi ne plaist-on

à perdre

de vo

de

de

de

de

de

de

de

de

de

cœurs, & les éloges qu'on donnoit à son rare mérite enchantoient l'honnête Silvestre.

QUELQUES jours après cette aventure, il alla dès le point du jour parcourir la campagne. La matinée étoit belle : & Silvestre, sans y penser, s'approchoit de l'habitation de la Marquise, lorsqu'il aperçut une jeune fille qui jouoit dans la prairie. L'innocence & la douceur sourioient sur ses lèvres & dans ses yeux ; des boucles de longs cheveux cendrés ornoient négligemment sa tête & flottoient sur la taille déliée. Elle cueilloit des fleurs. Elle vit Silvestre, & rougit ; & Silvestre, frappé de tant d'attraits, ne put que l'admirer en rougissant... C'est la fille de la Marquise, se dit-il en lui-même, mon cœur ne sauroit s'y méprendre ; achevons son bouquet.

SILVESTRE, après en avoir fait un très beau, ose enfin s'approcher d'elle, & d'une voix incertaine : Vous aimez les fleurs, lui dit-il ; daignez permettre que je vous offre celles-ci.....

LA Marquise n'étoit pas loin, & jouissoit du trouble de Silvestre. Elle s'approche, & sa présence achève de déconcerter les jeunes gens. Silvestre confus n'osoit lever les yeux ; Rosalie consultoit timidement ceux de sa mère.

PRENEZ ces fleurs , dit elle gravement à Rosalie ; & vous , Monsieur , gardez-vous désormais d'en offrir en mon absence. Je vous crois fort honnête ; mais on cesse bientôt de l'être quand on a recours au mystère.

SILVESTRE avoit présenté les fleurs en tremblant , & Rosalie les avoit reçues d'un air déconcerté. Quand ils furent un peu remis Tu me crois bien fâchée , lui dit la Marquise ? Va , si je t'aimois moins , je serois moins sévère. Ce jeune homme ne m'est pas inconnu , il est estimable , & je suis persuadée que dorénavant il fera plus circonspect. Je pardonne à sa jeunesse une imprudence qui , s'il y retomboit , ne seroit plus excusable. Madame , répondit Silvestre , je vous respectois déjà sincèrement ; mais comment exprimer les sentimens que mérite une mère telle que vous ? A Dieu ne plaise que je sois assez malheureux pour perdre jamais votre estime ! Le bonheur de vous voir & d'admirer une fille digne de vous , est un bien auquel je n'eusse osé prétendre , & si jamais je pouvois le mériter , je m'estimerois le plus heureux des hommes.

L'ÉMOTION de Silvestre étoit visible ; celle de Rosalie n'étoit pas moindre. La Marquise qui s'en aperçut , tourna la con-

versation sur la beauté du spectacle de la nature & sur les agrémens de la vie champêtre, & Silvestre saisit cette occasion de faire l'éloge de ses hôtes. Il vanta l'ordre & la paix qui régnoient chez eux. Que de vertus, disoit-il, je vois briller sous le chaume ! Est-il au monde un plus digne & plus touchant spectacle que celui d'une mère de famille entourée de ses enfans, & faisant le bonheur de son époux ? Parmi les traits de ce tableau, il en étoit que le jeune homme traçoit avec une complaisance plus marquée, & qui plaisoient beaucoup à Rosalie. Cette même candeur, disoit Silvestre, cette même décence, cette même élévation de sentimens, cette même sensibilité qui font une fille accomplie, forment une épouse vertueuse, une mère adorable. Il est vrai, reprit la Marquise ; mais qu'il est difficile de connaître les cœurs & de les assortir ! On se trompe d'autant plus aisément soi-même, qu'on chérit sa propre erreur. L'illusion commence avec les passions ; l'imagination embellit tout, & souvent l'on n'embrasse qu'un fantôme.

ROSALIE écoutoit sa mère avec une attention mêlée d'inquiétude ; ses regards ne tomboient plus que furtivement sur le

triste Silvestre, & la Marquise observoit tout. Hélas! disoit-elle tout bas, comme la nature & l'amour se jouent de l'oraison! Silvestre, Rosalie! couple aimable & tendre! ... s'aimeroient ils déjà? Un préjugé cruel..... Mais devoit-il balancer dans mon cœur le bonheur de ma fille, surtout dans l'état où nous sommes? Rosalie, reprit-elle tout haut, la promenade te fatigue; retournons au logis. Silvestre, encore plus interdit, reconduit les deux Dames. La Marquise propola pour le lendemain une promenade au village prochain. Serez-vous des nôtres? dit-elle à Silvestre. Il n'eut garde de refuser. Venez donc nous chercher demain. Silvestre n'y manque pas.

ON trouvera sans doute que la bonne Marquise est en effet trop bonne & trop facile. Est-il bien vraisemblable, dira-t-on, qu'une mère, avec autant d'expérience & de discernement, ait pu concevoir l'idée d'une alliance aussi disproportionnée? Mais, pourquoi non? Il s'agissoit du bonheur d'une fille unique & chérie. La Marquise ne pouvoit guères se flatter de lui rendre l'éclat & les avantages de sa première fortune. Les malheurs que cette digne mère avoit effuyés dans le monde, la pouissoient pour ainsi dire vers la médio-

crité, & la lui montroient comme le plus sûr asyle de la paix & de la vertu (*). D'ailleurs, quiconque a connu Silvestre, n'a pu disconvenir que ses excellentes qualités ne suppléassent dès-lors à ce qui paroïssoit lui manquer du côté de la naissance, & ne fissent oublier une disproportion toujours de peu de poids aux yeux de la vraie philosophie.

APRÈS cela, disons que Silvestre fut bientôt acquérir & plaire de plus en plus chez la Marquise; que cette Dame, appelée à Paris pour ses affaires, l'y mena; qu'il ne lui fut pas inutile dans ce voyage; qu'il acheva d'y former son esprit & son cœur (†), & de se rendre par-conséquent plus digne de son aimable Rosalie.

UN trait que je vais rapporter, acheva de mériter à Silvestre toute l'estime de sa bienfaitrice. Il étoit allé avec elle & sa fille chez une parente de la Marquise, nommée Madame d'Aucour, qui demouroit dans un très beau château attenant au village pro-

(*) Bonne Marquise ! je vous en félicite. Il est des gens que le malheur ne corrige point, & chez qui l'envie & la vanité sont des maladies incurables.

(†) Cette école est-elle sûre ?

chain, & où ils avoient déjà été ensemble. Sur le soir, Madame d'Aucour, qui avoit proposé une promenade dans le parc, après avoir donné quelques ordres à son jardinier, fit à la compagnie le récit d'une aventure arrivée depuis quelques tems à la fille de ce bon-homme.

MON jardinier, dit-elle, a une fille très jolie. Un Seigneur, dont je tairai le nom, étant venu chasser dans les environs de ce château, rencontra une troupe de jeunes villageoises qui s'en alloient à la ville, & parmi lesquelles il distingua malheureusement *Jeannette*, qui portoit un panier de pêches. La fraîcheur & l'incarnat de son petit minois arrondi, sa démarche vive & lesté lui plurent. *Jeannette* enfin lui parut charmante; il la fit enlever, & nous ignorâmes long-tems ce qu'elle pouvoit être devenue. La perte de cet enfant m'affligeoit, & je désespérois d'en avoir des nouvelles, lors qu'étant à Paris l'hiver dernier, je reçus un soir cette lettre:

M A D A M E,

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous; mais j'ai celui de vous connoître. Et je crois vous obliger en vous procurant l'occasion de

faire du bien. Je suis jeune, sensible, mais honnête. J'ai découvert dans la maison où je suis logé, une jeune paysane vraiment à plaindre. Elle fut enlevée il y a quelque tems dans son village par un Seigneur qui ressemble à bien d'autres. Mais, après avoir inutilement tenté de la séduire, il l'a mise sous la garde d'une de ces femmes, dont l'indigne profession n'est ici que trop connue, avec ordre de ne la laisser ni sortir ni parler à personne.

Son hôtesse étant sortie avoit laissé la porte entre ouverte. J'entrai pour demander de la lumière, & vis avec étonnement une jeune personne étendue dans un mauvais fauteuil, & dont la pâleur & la foiblesse m'offrirent un objet digne de compassion. . . . Je ne sais comment elle s'afflige ; c'est avec une sorte de tranquillité qui me touche & m'agite ; une douleur qui éclateroit me feroit moins d'impression. On voit que cette aimable fille souffre d'autant plus qu'elle dévore ses chagrins, & qu'elle semble soumise au malheur. . . . Ma présence parut l'effrayer.

Rassûrez-vous, Mademoiselle, lui dis je ; l'état où je vous vois ne m'inspire d'autres sentimens que celui de vous offrir mes services. Parlez, & dites-moi sans balancer ce que je puis faire pour vous. Monsieur, ré-

pondit-elle, d'une voix presque éteinte, si vous êtes sincère, vous pouvez me sauver l'honneur & la vie. Courez, ajouta-t-elle, chez Madame d'Aucour, qui doit être actuellement à Paris; dites lui, que Jeannette la supplie de l'arracher d'ici, & de la rendre au plutôt à sa famille, dont elle est digne encore, & qui probablement pleure sa perte.... Mais hâtez-vous, de peur qu'on ne rentre. Voici l'adresse de Madame d'Aucour; daignez de grace lui écrire, au cas que vous ne la trouviez point chez elle, & soyez sûr de sa reconnoissance, ainsi que de la mienne. Le bruit que j'entendis sur l'escalier ne me permit pas de rester plus long-tems avec Jeannette. Je la quittai, Madame; je courus à l'instant chez vous, où je n'ai pas eu le bonheur de vous rencontrer. On a promis à votre retour de vous donner ma lettre, & je ne doute pas que vous ne soyez charmée d'exercer la bienfaisance qui vous est si chère, en arrachant cette jeune personne à tous les dangers qui la menacent. Daignez, Madame, agréer mon profond respect.

L. F.

JE reçois cette lettre, continua Madame d'Aucour, & je vole chez Jeannette... Ah! Madame! cette bonne œuvre est bien digne de vous! Tous mes maux sont finis, je ne craindrai plus mon tiran, vous me rendez à ma triste famille! Vien, mon enfant, lui dis-je, (en confondant d'un seul regard l'infame agente de l'illustre & méprisable amant de ma petite jardinière) vien, mon enfant! je me charge du soin de récompenser ta vertu.

J'AI depuis marié Jeannette au fils d'un riche laboureur. Ils s'aiment, ils sont heureux, & je goûte tout le plaisir non-seulement d'avoir sauvé de l'infamie une fille estimable, mais encore d'aimer en elle une sage & tendre mère de famille. Mon seul regret est de n'avoir jamais pu trouver le vertueux jeune homme, à qui j'ai dû le bonheur de faire une action dont je me féliciterai toujours.

Silvestre, pendant ce récit, paroissoit agité d'une assez vive inquiétude. On voulut voir les jeunes mariés, & Silvestre ne put refuser la partie. A la vue de leur bienfaitrice, Jeannette & son époux quittent précipitemment leur ouvrage, & reçoivent la compagnie avec cette gaieté naïve que le cœur seul inspire. Tandis qu'on
les

les félicitoit sur leur bonheur, & qu'on caressoit leur enfant, Jeannette, après avoir fixé long-tems Silvestre, qui baissoit modestement la vue. . . . Je ne me trompe pas! s'écrie-t-elle avec transport, en s'adressant à Madame d'Aucourt. . . . Ah! Madame! pourquoi ne me disiez vous pas que vous aviez trouvé mon cher libérateur? Ah Ciel! puis-je assez lui marquer tout ce que je lui dois de reconnoissance? . . . Tous les yeux étoient fixés sur Silvestre, qui, surmontant enfin son trouble: cessz, dit-il, aimable & digne épouse, de vanter un service que tout autre que moi vous eût rendu. Je m'en vois trop payé, je trouve dans le bienfait même la récompense du bienfait. Tout le monde embrassa Silvestre, excepté Rosalie, qui l'en dédommagea par le plus tendre des regards.

EN retournant chez Madame d'Aucourt, Silvestre & Rosalie marchaient ensemble; ils avoient un peu devancé les Dames, qui étoient convenues de les observer sans affectation.

QU'ILS sont heureux ces deux époux! disoit Silvestre à Rosalie; que j'envierois un pareil sort! Il est d'autant plus doux, que ces honnêtes gens ignorent les embarras ainsi que les dangers du faste & des

grandeurs ; la crainte n'empoisonne jamais leurs plaisirs , & chaque jour amène leur bonheur Ah ! si j'avois en partage tous les biens , tous les honneurs , Ciel ! avec quels transports je les mettrois aux pieds de Rosalie ! Quoi ! Silvestre ! interrompit en rougissant Rosalie , avez-vous oublié ce que nous dit ma mère lorsque vous m'offrîtes des fleurs ? Ah pardon ! s'écria Silvestre ; jamais , non , jamais je n'oublierai tout ce que je vous dois Mais , divine Rosalie ! daignez m'apprendre à commander à mon cœur , à vous taire les vœux ardens qu'il fait à chaque instant pour vous.

LES deux amans s'étoient assis , & la Marquise ainsi que Madame d'Aucour , qui s'étoient approchées , n'avoient pas perdu un mot de cette conversation. Dès que la compagnie fut rentrée au château , où l'on devoit rester quelques jours , un jeune homme vint en courant , annoncer à Silvestre que son hôtesse étoit indisposée & désiroit de le voir. A ces mots , quoique désolé d'un contretems qui le séparoit d'une compagnie si charmante : Vous me mépriseriez , dit-il en s'adressant aux Dames & à Rosalie , si j'étois assez ingrat pour préférer le plaisir au devoir Allez,

Silvestre, dit la Marquise; j'espère vous revoir bientôt avec de meilleures nouvelles de votre bonne hôtesse.

DES qu'il fut parti, Madame d'Aucour prit la Marquise en particulier. Quel est donc ce jeune homme, dit-elle, dont les vertus & l'esprit nous étonnent? Quelles mœurs, quelle grandeur d'ame & quelle simplicité! La Marquise raconta l'histoire de Silvestre, & l'interrompit souvent par ses louanges. Je me reproche presque, ajouta-t-elle, de l'avoir accueilli; mais un mouvement s'est élevé des la première fois que je l'ai vu, & s'élève tous les jours dans mon ame en faveur de tant de mérite. Je ne saurois en douter plus long-tems, le cœur de ma fille & le sien sont d'intelligence, & je sentoîs qu'ils étoient l'un à l'autre avant qu'ils s'en apperçussent eux-mêmes. Mais ils s'aiment trop aujourd'hui, & j'ai sans doute à m'imputer de les avoir livrés à leur penchant. Que feriez-vous à ma place? Que vous êtes bonne, répondit Madame d'Aucour, de vous tourmenter ainsi! J'avoue que vous eussiez pu choisir un gendre dont la naissance fut plus conforme à celle de Rosalie; mais de pareils préjugés sont-ils faits pour nous? Eh, mon amie! que sert l'opinion au bonheur?...

Silvestre n'est pas riche, la fortune de votre fille est plus que bornée; je l'aime, je suis riche, il ne me reste plus d'enfans; je veux la rendre heureuse & lui assurer la moitié de mon bien. La Marquise, à ces mots, voulut marquer à son amie tous les transports de sa reconnoissance. Arrêtez! s'écria Madame d'Aucour, c'est à moi de vous remercier, car je fais des heureux.

SILVESTRE, dont l'hôtesse étoit hors de danger, ne tarda point à revenir. La noblesse des procédés de Madame d'Aucour enchantoit la Marquise & l'embarassoit en même tems. L'idée cruelle des bien-séances combattoit encore dans son cœur son estime & son inclination pour Silvestre, à qui Madame d'Aucour annonça tout franchement ses vues. Ah! s'écria-t-il en se précipitant aux genoux des deux amies, tandis que Rosalie ravie & troublée croioit à peine ce qu'elle entendoit; si l'infortune ne sauroit influencer sur la naissance & sur les sentimens, j'ai du moins le plaisir de n'être pas absolument indigne d'une alliance qui fera mon bonheur & ma gloire. Si je vous ai jusqu'à présent caché de quel sang je suis né, c'est que je n'en avois ni les biens ni les titres, depuis long-tems perdus dans les ravages dont les fureurs de la ligue ont désolé la

France. Mais si le nom de *L. F.* n'est pas indigne de s'allier au vôtre, voyez en moi le dernier rejetton de cette illustre & trop malheureuse maison. C'est à votre Avocat, Madame, ajouta-t il, en regardant la Marquise, que je dois une si précieuse découverte. Mon nom, mes malheurs l'avoient intéressé; il a recouvré tous mes titres, & vous pouvez en juger par la lettre que je reçus hier.... Ah Madame! Ah Rosalie! O vous la digne mère! vivrai je assez pour reconnoître à mon gré tout ce que je vous dois?

OUI, mon cher Silvestre, s'écria en l'embrassant la Marquise, oui, vous ferez mon fils; oui, vous ferez long-tems le bonheur de ma fille.... O ma chère d'Aucour! c'est maintenant que sans rougir j'accepte vos présens; ils sont dignes de vous, & mes enfans en seront dignes.

SILVESTRE & Rosalie furent unis quelques jours après, & laissèrent une postérité nombreuse, qui hérita de leurs vertus comme de leur fortune.



III. *SUITE* du *Colicille* du D. SWIFT.

LE jeune THOMAS-SWALLOW fera sans doute bien étonné lorsqu'il apprendra qu'il doit vieillir dans ma maison. Il n'est à la vérité, que dans sa 17^{me} année, mais son âge ne sauroit lui servir d'excuse. Il mérite tous mes soins, & je prétends qu'on l'y enferme au plutôt possible : en voici les raisons. Son grand-père étoit un assez mauvais poète ; mais il étoit soutenable parce qu'il écrivoit peu : Son fils, père de mon jeune malade, valoit encore moins, il composa une immensité de poésies ; mais toutes si exécrables, que les Hollandois même s'en moquèrent, & il combla la mesure de son impertinence en les faisant imprimer. Le jeune Swallow, digne fils de son père, a déjà un volume considérable de ses propres poésies en manuscrit, qu'il se propose de donner au public, dès qu'il sera majeur. Il est donc tems de l'en empêcher ; si je ne prenois toutes les précautions possibles pour le mettre en lieu de sûreté, je me rendrois coupable

envers la génération suivante; car pour nos petits neveux ils n'arriveront dans ce monde, qu'après l'entière destruction de toutes ces misérables poésies. Quel malheur pour notre pays, si je permettois que ce jeune poète propageât sa race, puisqu'il paroît que ce mal va toujours en augmentant d'une génération à l'autre. Si celui-ci avoit un fils, il n'est pas douteux qu'on ne fut obligé de lui attacher les mains sur le dos pour l'empêcher d'écrire: car s'il est prouvé que le grand-père ait été un génie des plus médiocres, son fils un fou & le petit-fils un archi-fou; que ce seroit donc l'arrière petit-fils? Qu'on enferme donc ce jeune poète, pour avoir composé de mauvaises pièces, & pour avoir non-seulement admiré celles de son Père; mais encore menacé le public d'en donner une seconde édition avec une préface de sa façon. J'apprends qu'il a déjà commencé à produire ses propres ouvrages, & forcé les gens sur la rue] à en écouter la lecture, qu'il est très-peu satisfait, lorsqu'on ne les loue pas, & qu'il devient ennemi implacable de tous ceux qui les critiquent; enfin qu'il égale; quoique fort jeune encore, en propos insultans des Poètes de 50. ans;

qu'il occupe donc au plutôt la place que je lui destine dans ma maison.

Si je demandois à Monsieur PIDJON, ce jeune libertin, ce qu'on devoit faire de son vieux oncle, l'avare Mr. POUNCES, il me répondroit sans doute avec effusion de cœur, qu'il est digne d'être placé dans ma maison. Il est vrai que le vieux Pounces est assez fou, que de se laisser mourir de faim à côté de son coffre fort, pour faire parvenir à sa mort au jeune Pidjon un héritage plus considérable, sans penser que ce jeune débauché dépensera plus d'un jour qu'il n'aura épargné pendant un an avec toute l'économie possible. Je crois cependant que son neveu mérite mieux que lui une place dans ma maison; car nos philosophes modernes, n'ont pas encore décidé lequel est le plus fou, ou celui qui, dans un âge si enclin à la défiance, est assez avare, que de se refuser le nécessaire, malgré ses grands biens; ou un jeune homme, qui après avoir dissipé dans la débauche une fortune qu'il n'avoit pas acquise par son travail, se voit réduit sur la fin de ses jours à mourir de faim. On peut dire que le premier n'est du moins pas à charge au public, au lieu que le Magistrat est souvent obligé, ou de

faire pendre ce dernier, ou de le nourrir à l'hôpital; de plus comme l'avare ne s'éloigne jamais de son coffre fort, il doit déjà être regardé comme enfermé dans sa maison, pourquoi le changerois-je de place. C'est donc au jeune Pidgeon que je réserve un logement dans ma maison, voulant qu'il y reste jusqu'à l'âge de 30 ans; & comme son oisiveté & sa paresse l'ont rendu dissipé, je prétends qu'il y travaille, & qu'on ne lui donne à manger que lorsqu'il aura gagné par le travail la valeur de son entretien; il apprendra par-là combien il en coûte pour se procurer le nécessaire. On lui donnera à calculer les comptes de son Oncle, pour qu'il apprenne à chiffrer. J'ose me flatter que lorsqu'on sera parvenu à l'accoutumer au travail, il deviendra un habile arithmétique, & qu'on pourra non-seulement lui rendre la liberté dans sa trentième année; mais lui confier encore l'héritage de son Oncle. Je m'intéresse infiniment au sort de ce jeune homme, & je ne doute pas que ma chère patrie ne reconnoisse un jour que je lui ai rendu un bon office en me chargeant de son éducation.

Tous ceux qui ont le malheur de vivre dans le voisinage de *Sara Knidli* ne feront

point surpris de trouver son nom dans mon codicille. Sa maison ressemble à un vieux château inhabité, & sa personne représente au naturel un phantôme, qui fait peur à tous ceux qui le rencontrent. Ce n'est qu'à la dernière extrémité, qu'on choisit un logement dans sa maison. Elle la parcourt cent fois par jour; mais c'est sur-tout dans la cuisine où elle fait le plus de bruit. Sa rencontre n'est jamais plus dangereuse, que lorsqu'en courant elle marmotte des psaumes. Sa pauvre servante en ressentit dernièrement les tristes effets, ayant risqué de perdre un œil à la *récitation* du sixième psaume. Au moment que ce spectre dévot récitoit la fin de ce psaume, cette malheureuse fille laissa tomber imprudemment la salière, & reçut de la main charitable de cette pieuse matrone, au fort de sa dévotion, un déluge de soufflets. Toute la rue qu'elle habite représente un désert; les loyers y ont diminué de la moitié de leur prix, depuis que Sara Knidli y a passé le tems de son veuvage. On aime mieux un grand détour, que de se trouver sous sa fenêtre, car elle damne sans pitié tous ceux qu'elle voit, & elle croit fermement que le ciel miséricordieux a épargné en sa faveur le

quart des habitans de son quartier , & que sans ses prières ardentes , la terre se feroit déjà ouverte pour engloutir toute cette race perverse. Le malheur de son prochain est cependant pour l'ordinaire l'objet de ses vœux les plus ardens , & elle s'en prend souvent au ciel , trop clément selon elle , lorsqu'en se levant elle voit prospérer ses voisins , & que le feu & les flammes n'ont pas détruit pendant la nuit la demeure de ses voisines orgueilleuses , soit pour servir d'exemple , soit pour réjouir sa dévotion.

„ Elle ne traite pas les hommes avec au-
„ tant de rigueur , & il est probable qu'elle
„ en excepte quelques-uns de la destruc-
„ tion totale , dont elle menace chaque jour
„ le genre humain. Par toutes ces raisons ,
je supplie le Parlement de se saisir de cette dévote ; mais avec précaution afin qu'elle ne s'échappe pas , ou que dans un accès de dévotion , elle ne torde pas le col à quelqu'un de ceux qui l'iront prendre. Je prétens qu'on l'enferme dans l'endroit le plus reculé de ma maison , afin qu'elle ne puisse pas communiquer sa folie aux autres. S'il arrivoit qu'un des foux ordinaires , se portât à quelques excès dignes de punition , il sera condamné à tenir compagnie pendant 24 heures à la bonne Sara Knidli ,

J'avoue que ce châtiment fera bien rude, c'est pourquoi j'ordonne qu'on n'en use qu'à la dernière extrémité. On observera sur tout qu'un tel malheureux ne reste jamais seul avec elle; mais que le concierge de la maison se tienne à la porte, cette précaution sera nécessaire parcequ'on m'a assuré que cette femme n'étoit pas sans desirs, malgré sa sublime dévotion, & que sa foiblesse éclattoit avec le plus de véhémence, lorsqu'elle délamoit contre celle de son prochain. Qu'on considère donc, je vous prie, à quel malheur irréparable on exposerait la Société, si on enfermoit avec elle l'incrédule chevalier Dowlapp, & qu'ils fussent tentés dans leur solitude de perpétuer leur race. Il faudroit étouffer ce monstre au moment de sa naissance! car on frissonne à la seule idée de l'existence d'un enfant, dont le père seroit un incrédule, & la mère une fausse dévote. Que le Ciel préserve donc ma chère patrie d'un pareil monstre!

Il faut que *Jaques Halley*, ce malicieux jeune homme, ait été averti du dessein que j'avois d'établir une *Maison de foux*; puisqu'il entra il y a quelques jours dans ma chambre avec une hardiesse sans égale, en m'assurant d'un ton de confian-

ce, qu'il pourroit m'être d'une grande utilité dans mon projet, si je voulois écouter ses conseils, qu'aucune des folies de son prochain lui étoit inconnue, qu'il possédoit un secret merveilleux pour les faire paroître au grand jour, que l'amour de la vérité lui tenoit si fort à cœur, qu'il ne s'épargneroit pas lui même s'il se connoissoit affecté de quelque ridicule. Après quoi, il me remit une liste des fous les plus distingués de Dub'in, en me priant de vouloir bien leur assigner les meilleures places de ma maison. Je vis sur cette liste dix personnes, dont les cinq premières étoient des Ecclésiastiques, dont la morale est si épurée & la conduite si régulière, que les plus grands fous, aussi bien que les plus hardis incrédules ne pourroient leur refuser leur plus haute estime. Je lui en témoignois ma surprise, en lui demandant les raisons qui l'engageoient à les condamner aux petites maisons. Un éclat de rire des plus impertinens fut toute sa réponse, & il me demanda d'un air de moquerie, si j'ignorois que c'étoient cinq Ecclésiastiques, & que les Ecclésiastiques. . . Je l'interrompis tout d'un coup dans la crainte qu'il ne s'oubliât au point de mettre sur le compte de tout cet état respectable, tou-

tes les fautes que peuvent commettre quelques-uns d'entre eux, fautes qu'on permet sans scrupule aux *Magistrats Politiques*. Le sixième fou de sa liste se trouva être son beau-père, l'homme le plus raisonnable & le plus juste. Il le traitoit de fou, parce qu'il avoit fait la folie d'épouser dans un âge assez avancé, la mère de ce jeune homme, la femme la plus avare & la plus acariâtre, qui donnoit dans la fausse dévotion, & qui se plaignoit journellement de l'extrême dissipation de la jeunesse. C'est pour ces dogmes ennuyeux que son cher fils la jugeoit digne d'occuper le sixième rang dans sa liste. Comme ce jeune extravagant n'a épargné ni père ni mère, ses trois anciens précepteurs ne s'étonneront pas de ce qu'il a étendu jusqu'à eux ses soins charitables, en les mettant aussi sur sa liste. Ce sont selon lui des pédans, des mauvais latinistes, des hommes ennuyeux ; mais selon moi la meilleure raison de sa haine contre eux, pourroit être que ces honnêtes gens animés d'un vrai zèle pour ses intérêts, auront sans doute employé quelque remède violent pour le rendre raisonnable. Il me convainquit sur le champ de la vérité de mes soupçons, en se plaignant à moi qu'un

de ces trois personnages s'étoit avisé de lui soutenir en face, qu'un jeune homme n'avoit aucun privilège de se livrer à la méchançeté, que celui qui se moquoit de ses supérieurs & de ses précepteurs se préparoit une fin malheureuse, & que les railleries d'un jeune étourdi ne passeroient jamais pour des traits d'esprit, tant qu'on seroit convaincu de la noire malice de son cœur. Il m'assûra que ces réprimandes lui étoient d'autant plus sensibles, qu'il ne les méritoit pas, ne s'étant attiré les mauvais traitemens de ses précepteurs que par sa trop grande franchise; qu'il ne critiquoit pas leurs personnes, mais leurs folies, & qu'il ne cesseroit de les traiter de fous tant qu'il seroit permis de dire la vérité. On croira sans peine que l'impudence de ce jeune homme me surprit au dernier point, mais comme il me promit de grossir sa liste de quelques autres fous, je pris le parti de feindre & de l'assurer que je prendrois les meilleures précautions possibles pour être utile à tous ceux qu'il me recommanderoit, & que je n'oublierois pas de lui assigner une récompense proportionnée à ses soins charitables. Pour cet effet je lui remis une lettre cachetée, qu'il doit rendre lui-même après ma mort

à mes exécuteurs testamentaires. Je les supplie donc de faire exécuter à toute rigueur & sans aucun renvoi, les ordres contenus dans le dit écrit cacheté.

TELLE est ma dernière volonté, que le Parlement fera exécuter fidèlement. Il me seroit bien doux de pouvoir récompenser mes exécuteurs testamentaires des peines que je leur cause, mais la chose me seroit impossible, à moins que de faire un tort considérable à mes malades. Qu'ils se contentent donc des vœux les plus ardens, que j'adresse au Ciel en leur faveur, & en celui de tout le Parlement, pour qu'aucun fou ne soit jamais admis dans leur assemblée; souhait qui s'accomplira peut-être plus aisément qu'il n'y paroît d'abord.

Dublin ce 17 Juin 1745.

D. SWIFT.



IV. *PORTRAIT* de *Mme. la Duchesse DE LA VALLIÈRE*, par *M. DE VOLTAIRE*.

LA Duchesse DE LA VALLIÈRE demandoit un jour à table à M. DE VOLTAIRE, qu'il lui fit son portrait. Cet habile peintre répondit sur le champ par ces petits vers :

*Etre femme sans ja'lousie,
Et belle sans coqueterie :
Bien juger sans beaucoup savoir,
Et bien parler sans le vouloir,
N'être haute, ni familière,
N'avoir point d'inégalité ;
C'est le portrait de LA VALLIÈRE,
Il n'est ni fini, ni flatté.*

— — — — —

V. É N I G M E.

JE ne suis point ce sonore instrument,
Qui, du fond des forêts, au loin se fait entendre,
Et, quoiqu'en me lisant, on puisse s'y méprendre,
A me sentir on en juge autrement.

Dans la prison d'un personnage saint,
Cachot dont, sans mentir, les murs ont des oreilles,
Qui n'a pas plus d'un pié, & si ce n'est merveilles,
J'ai pris naissance, encor s'en est-on plaint.

Ce que l'on suit du stylite Simon,
Qui trente ans sur un pié se tint, suivant l'histoire,
N'est chose tant étrange, & l'on peut bien y croire,
Car je m'y tiens plus long tems : c'est selon.

Le mot de l'énigme du mois passé est *Bibliothèque*.



IV. PARTIE.

LE NOUVELLISTE SUISSE,

OU ANNALES POLITIQUES DE L'EUROPE.

ITALIE.

ROME. Divers négocians arrivés successivement à Livourne ont publié, que le fameux Aly-Bey s'étoit fait reconnoître Roi de l'Egypte, au grand contentement des peuples & des commerçans étrangers.

Plusieurs lettres reçues à Naples & à Venise constatent l'arrivée de 14 vaisseaux Russes sur les côtes de la Morée, & assurent que 14,000 Maniotes ayant pris les

armes ont fait irruption en divers lieux de cette province & soulevé tous les Grecs, que les Turcs qui ont voulu se défendre ont été taillés en pièces, & que les villes de Modon, de Mistra & de Gaotani sont actuellement au pouvoir des Russes. Tous les vaisseaux de cette nation, qui étoient à la rade de Malte, en ont fait voile pour se rendre à leur destination. Une partie de cette flotte s'est avancée jusques à Napoli de Romanie, & le reste croise devant Napoli de Malvasie. Le Commandant Russe a publié un manifeste, dans lequel il déclare, que S. M. I. sa Souveraine a résolu par un principe de religion de délivrer les peuples de la Grèce de la domination Ottomane, promettant en conséquence sa protection à ceux qui se soumettront volontairement & menaçant au contraire de punir avec rigueur, ceux qui s'opposeront à ses vues. Il paroît que le dessein des Russes est d'attaquer la Grèce, au midi par le moyen de leur flotte & vers l'occident avec le concours des Monténégrins & des Arnautes peuples de l'Albanie, dont la bravoure est célèbre dans l'histoire.

L'accusation portée contre un Arma-
teur François par le capitaine d'un chébec
Algérien, & dont on a parlé, s'est trouvée

absolument fausse ; ce qui a fait cesser le mécontentement que le Dey & la Régence d'Alger avoient conçu contre la France à cette occasion.

Les Membres du Sénat de Venise, chargés des affaires monastiques, ont mandé tous les Supérieurs & Chefs - d'Ordre & leur ont prescrit de ne plus lire à l'avenir dans leurs refectoires, ou chapitres, la Bulle d'Innocent XII, *de celebratione Missarum*. Il leur a été de-plus ordonné d'en remettre tous les exemplaires & d'enrégistrer cette défense dans leurs capitulaires, avec toutes les précautions nécessaires pour la faire respecter constamment. Ces soins domestiques n'empêchent pas cette République de s'occuper assiduellement de préparatifs militaires. Elle a ordonné de former un camp de 30.000 hommes dans les environs de Bergame, où trois nobles Vénitiens se sont déjà rendu pour faire des recrues. On travaille avec ardeur dans ses arsenaux, & son escadre forte de 24 gros vaisseaux de guerre, est prête à mettre à la voile. On a augmenté de 3500 hommes les garnisons des isles de Corfou, de Zante & de Céphalonie, & l'on a fait parvenir aux Commandans des vaisseaux Russes, une lettre circulaire, par laquelle en rappelant les

engagemens dans lesquels la République est entrée avec la Porte Ottomane par le traité de Passarowitz , on justifie la défense qu'elle a faite de laisser entrer aucun vaisseau de cette nation dans ses ports.

Les avis qu'on reçoit successivement ne parlent que des avantages des Russes, de leurs progrès dans la Morée, qui se trouve entièrement conquise à l'exception de Napoléon de Romanie, & de leur entrée dans la Livadie. On ne parle pas moins du soulèvement de l'Épire & d'une bataille gagnée par les Monténégrins sur les Turcs, à la suite de laquelle les premiers ont pénétré dans la Macédoine sous la conduite de leur chef Piccolo.

L . *ANGLETERRE.*

LONDRES. Le corps des Epiciers de cette capitale a refusé son approbation à la fameuse remontrance de la Bourgeoisie, dont on a parlé, & fonde ce refus sur ce qu'il est persuadé que le Parlement & le Peuple la rejeteront comme attentatoire au respect dû à Sa Maj. & à l'autorité du Parlement assemblé & tendante à renverser la Constitution. On déclare de plus, que le chef de ce corps, à moins que d'être autorisé par lui, ne sommera plus la partie de la Bour-

geoisie qui en dépend, de se trouver à aucune assemblée générale, excepté lorsqu'il s'agira des élections &c.

Le tems de la prison de Mr. Jean Wilkes expirant le 17 Avril à minuit, la Cour du Banc du Roi envoya ordre de le mettre en liberté, sa seconde amende & toutes les dettes ont été acquittées par les défenseurs du Bill des Droits. & deux particuliers se sont portés caution de son bon comportement pendant sept années, avec promesse de paroître de nouveau à Pâques 1777 par-devant la même Cour. La nouvelle de cet élargissement ayant été annoncée dans les papiers publics il y eut le soir illumination générale, & Mr. Wilkes a été installé sans difficulté dans sa charge d'Alderman. Il a paru deux lettres de lui, adressées l'une aux électeurs de Middlesex, & l'autre à la paroisse de la capitale, qui lui avoit conféré cette même charge. Il les remercie de leur zèle & leur en demande la continuation.

L'Amiral Eohinston, arrêté depuis long-tems à Portsmouth, en a fait voile pour la Méditerranée, & 150 matelots anglois ont pris parti sur sa flotte. Cette dernière division est composée de 3 vaisseaux de ligne, 2 frégates, 1 vaisseau pour l'hôpital & 3 petits corsaires achetés en Angleterre.

On a reçu avis de Bolton, que quelques

particuliers ayant pris querelle avec des soldats de la garnison & le nombre des premiers augmentant successivement, un officier y étoit accouru avec une partie de sa compagnie en armes & lui avoit ordonné de faire feu sur les bourgeois, dont 4 ont été tués & 10 blessés dangereusement, que le peuple irrité & furieux s'étoit saisi de l'officier & de ses soldats, & les avoit conduit en prison. Que le lendemain la corporation ou la magistrature de la ville avoit demandé & obtenu du Gouverneur après plusieurs instances, un ordre de faire sortir les troupes, & de les conduire au fort Williams qui est à 6 milles de Boston. Depuis lors la milice bourgeoise monte la garde à l'hôtel-de-ville & à la prison publique, & l'on a enterré avec beaucoup de solennités les 4 jeunes gens qui ont péri dans cette émeute. Les habitans de cette ville ont résolu de ne plus y laisser entrer des troupes réglées & de demander la retraite des officiers de la douane.

P *FRANCE.*
PARIS. Les lettres de Thoulouse annoncent des inondations causées par le débordement de la Garonne, du Tarn & du Giron. Le Port de Montverd & le che-
R 4

min neuf près de Castel Maupon, ont été emportés & la grande route de Toulouse à Alby ruinée en partie.

Le Parlement de Bretagne a fait un arrêt portant qu'il ne reconnoît pas celui de Paris, comme la Cour essentielle & unique des Pairs, ce que les autres Parlemens du Royaume lui contestent aussi, se réservant de continuer, si le cas y échéoit, l'instruction du procès commencé contre le Duc d'Aiguillon, & même de prononcer définitivement, Mais le Parlement de Paris revêtu de ses Pairs, a rendu un arrêt contraire à ses prétentions & réserves, & le Roi a cassé par un arrêt de son Conseil qui a été envoyé à Rennes, l'arrêt du Parlement de cette province.

Le mariage de Madame l'Archiduchesse future Dauphine fut béni le 19 Avril à Vienne par le Nonce du Pape. L'Archiduc Ferdinand représenta Monseigneur le Dauphin dont il avoit reçu la procuration. Cette Princesse partit le 20 & arriva le 7 May à Strasbourg. Elle s'est rendue de-là à Compiègne, où elle a été reçue par le Roi, Monseigneur le Dauphin & toute la Cour. Cet événement a été célébré par les fêtes les plus brillantes & les plus magnifiques. Les Princes & Princesses de Lorraine ont demandé au Roi & obtenu de

pouvoir prendre rang & séance immédiatement après les Princes du Sang. Cette prétention est appuyée par l'Impératrice Reine & par son Ministre auprès de la Cour de France. Mais les Ducs & Pairs se sont assemblés à ce sujet, & ont dressé un mémoire pour prouver le peu de fondement d'une telle prétention. Les Ducs héréditaires & la haute Noblesse se sont joints à eux, & ont signé ce mémoire, lequel a été remis à S. M.

H O L L A N D E.

LA HAYE. Leurs N. & G. Puissances de Hollande, ont jugé indispensable d'augmenter les troupes de terre & la marine, pour la sûreté de la république, & ont déclaré, quant à ce dernier objet qu'Elles y contribueront, de concert avec les autres Confédérés. Le député de la province d'Oweryssel a donné au nom de cette province son consentement, à ce qu'on équipe six vaisseaux de guerre pour la Méditerranée. La province d'Utrecht y a adhérent aussi.

S. M. le Roi de Prusse a paru dans sa réponse aux Etats Généraux, approuver l'empressement avec lequel ils se prêtent aux arrangemens nécessaires par rapport à l'af-

faire des Dignes. La Ville de Hueffem est nommée pour le lieu où se tiendront les conférences dont l'ouverture est fixée au mois de May prochain, ce qui n'a pas empêché les députés de la province d'Utrecht, de protester de nouveau sur cette affaire.

La Cour Palatine a donné ordre dans tous les bureaux de Douane le long du Rhin, de visiter avec l'exactitude la plus rigoureuse, tous les bâtimens Hollandois qui y passent. Ce qui a été déjà exécuté à l'égard de ceux qui transportoient des marchandises pour la foire de Francfort. Cela a donné lieu à de fortes plaintes de la part des négocians de Dordrecht & de Rotterdam, & l'on a fait à ce sujet des représentations sérieuses au Ministre de cette Cour, fondées principalement sur ce que la Ville d'Amsterdam est privilégiée à cet égard, tandis que les deux autres sont assujetties à tous les droits. Sur quoi S. A. S. a fait répondre, qu'en accordant sa protection à ses fabriques, Elle ne fait qu'imiter les Etats-Généraux par rapport aux leurs. Que la visite des bâtimens est un droit de convention entre les Princes intéressés à la navigation du Rhin, qu'elle est libre de favoriser à cet égard, qui il lui plait & n'a de compte à rendre à personne &c. Dans

ce même tems 27 caiffes remplies de curiosités naturelles & destinées pour le cabinet de l'Electeur Palatin, ont été débarquées à Amsterdam & arrêtées à l'Amirauté. Le Ministre de cette Cour a demandé un passe-port à L. L. H. H. P .P. & n'a pû l'obtenir. S. A. S. exige une réponse précise sur ce sujet & a fait déclarer qu'en cas de refus, Elle n'accordera plus de passe-port pour quoi que ce soit qui puisse intéresser la république. Cependant sur les assurances positives que tout ce qui se trouve dans ces caiffes appartient à S. A. seule, le passe port a été accordé & on les a fait partir pour leur destination. Mais comme ce Prince a refusé de révoquer les ordres donnés dans ses bureaux de Douane, les Etats de Hollande ont pris la résolution d'interdire toute navigation & tout commerce sur le Rhin provisionnellement pour six mois, de defendre l'entrée de toutes les productions du Palatinat, de placer des barques armées, où il convient pour faire exécuter ces ordres, d'insister sur l'indemnité due aux propriétaires des vaisseaux visités, & d'informer le Roi de Prusse de cette affaire. Il a été arrêté aussi que si elle n'est pas terminée dans six semaines, on fera dire au Ministre de la Cour Palatine de se retirer.

T *P O L O G N E*

TOUS les avis que l'on reçoit successivement de divers lieux annoncent que les Confédérés ne cessent d'essuyer de nouveaux échecs de la part des Russes, & que leur parti diminue sensiblement. Aucune ville n'a voulu prendre parti dans la Confédération de Pomérélie & même plusieurs Gentil-Hommes qui y étoient entrés l'ont abandonnée. Le Colonel Rône est en garnison à Posen avec un corps de troupes Russes & il a pris les mesures les plus exactes pour être informé de tous les mouvemens des Confédérés réunis vers les frontières de la Silésie. Le régiment de la garde Polonoise dragons, est entré dans Cracovie, & le Colonel Dréwitz couvrent cette place avec le corps qui est sous ses ordres. Mr. Bicozgusti, Maréchal de la Confédération de Siradie, s'étant rendu odieux à ceux de son parti pour avoir laissé échapper M. Grabowski, a été enlevé & arquebûsé; le Colonel Russe Suwarow a atteint le Maréchal Pulaſki dans le Palatinat de Sendomir, l'a battu & l'a fait prisonnier. Une nouvelle confédération qui se formoit en Lithuanie a été étouffée dès sa naissance. Le Prince Lubomirski a été attaqué par des assassins, & blessé dangereusement.

Le Lieutenant-Général de Stoffeln a envoyé à la Cour de Pétersbourg, une relation détaillée de divers avantages, que les troupes qu'il commande ont remportés sur les Turcs, & de la prise de la Ville de Shurshewo, quoiqu'il n'ait pas pu se rendre maître du château qui est situé dans une isle sur le Danube. A son retour à Bucharest, les Ecclésiastiques & les Boyards ont prêté serment de fidélité à l'Impératrice. L'entière réduction de la Moldavie & de la Valaquie, est certaine actuellement. Les Russes occupent Choczyn, Jassi, Foczani & Bucharest, qui en sont les places les plus considérables. On y construit de grands magasins de vivres & de munitions. On assure cependant qu'ils ont évacué la seconde de ces Villes, & que la disette des fourages en est la cause.

Quatre députés de chacune de ces provinces sont arrivés à Petersbourg & ont été admis à l'Audience de S. M. I. qui les a assuré de la conservation de leurs libertés & immunités chrétiennes.

L'armée Turque a jetté un pont sur le Danube à Iaicza & le Grand-Vésir s'est approché de ce fleuve avec des forces considérables, plusieurs milliers de Janissaires, sont entrés en campagne du côté d'Oczacow, la garnison Turque de Brahamlow a été

renforcée & les Tartares font des mouvemens en divers lieux. Un corps de 30000 Ottomans s'est avancé du côté de Galatsch, pour tâcher de pénétrer dans la Moldavie. Les Russes font marcher un train de grosse artillerie que l'on croit destinée pour le siège de Bender.

T U R Q U I E.

CONSTANTINOPLE. La flotte Ottomane destinée pour la Mer noire a mis à la voile sous les yeux du Grand-Seigneur. Elle consiste en 4 vaisseaux de ligne, quelques frégates, 16 galliotes à bombes & 100 saïques. O'man Eff'ndi, Muphti ou chef de la loi, étant mort subitement, ce poste important a été donné à Emir Zadé. Un grand nombre de charpentiers ont eu ordre de se rendre au camp du Grand-Visir, pour y construire des ponts sur le Danube; cependant l'armée que commande ce prem. Ministre a été obligée de retrograder & de s'éloigner de ce fleuve dont les Russes font les maîtres. L'inaction actuelle de ces derniers peut être attribuée ou au défaut de vivres dans un pays aussi dévasté que l'est la Valachie, ou à la difficulté de pénétrer dans la Bulgarie, pays rempli de forêts & de défilés.

Z U R I C. *S U I S S E.*

La Société de physique & économique de cette ville travaille avec un zèle infatigable aux moyens de perfectionner l'agriculture. Elle cherche principalement à détruire d'anciens préjugés, qui chez le laboureur s'opposent au succès de toute méthode nouvelle, quoique justifiée par l'expérience. C'est dans cette vue si louable qu'elle propose depuis quelques années des prix sur diverses questions relatives à l'agriculture, & auxquels les payfans peuvent seuls concourir. La Société a eu lieu souvent d'être étonnée de l'ordre & de la précision qui règnoient dans des mémoires composés par des gens de cette classe. On y trouvoit des vues justes, & des expériences bien faites, racontées dans le stile le plus simple & le plus naïf. Le nombre des concurrens augmente chaque année, l'émulation devient plus générale & multiplie les expériences utiles. Cette Société a tenu le 11. du mois de Mai dernier une séance publique pour la distribution des prix sur la question qu'elle avoit proposée & qui avoit pour objet de déterminer *le meilleur emploi de l'engrais pour donner plus de fertilité à la terre.* Le premier prix de 2 ducats fut ajugé au mémoire du Capitaine Toggenburger de Marthalen; le second

d'un ducat, à Jean-Jaques Frey, maître-d'école d'Oberdorf; le troisième, aussi d'un ducat, à Jean Henri Wirz, de Ehrlibach. Quatre autres payfans, dont les mémoires avoient concouru, reçurent chacun un demi ducat. Dans le même tems, la Société a donné une gratification à 5 jeunes gens du village de Brütten; qui se sont réunis pour travailler de concert aux progrès de l'agriculture, & a arrêté de proposer pour 1771 les deux questions suivantes qui feront l'objet des prix qu'elle distribuera:

1°. *Le mélange des différentes terres ne contribue-t-il pas à rendre le sol plus fertile & plus propre à recevoir l'engrais, & dans cette supposition, quelles espèces de terre, soit terre grasse, gravier, sable, limon, marne, mousse &c. peut-on mélanger avec succès, dans quelle proportion ou comment doit se faire un tel mélange, eu égard à la nature du terrain & des plantes qui y croissent, & quelles expériences a-t-on sur ce sujet?*

2°. *Le travail des terres fait avec intelligence ne doit-il pas être regardé comme l'un des moyens les plus propres à en augmenter la fertilité, & si cela est ainsi, de quelle manière, à combien de reprises & dans quels tems le travail ou labour doit-il être fait. eu égard à la différence du sol & des plantes,*
pour

pour qu'on puisse en espérer le plus grand avantage possible, & quel but particulier se propose t-on dans chaque espèce de labour?

Il paroît par ce que l'on vient de dire, que cette Société a saisi avant toutes celles qui travaillent dans les mêmes vues, le meilleur moyen, le seul peut-être d'engager les cultivateurs, nullement insensibles à la gloire, puisqu'ils sont hommes, à réfléchir sur leurs opérations journalières & à renoncer à d'anciennes routines, qui retardent les progrès du plus essentiel de tous les arts.

On a reçu les détails suivans d'un événement malheureux arrivé dans la paroisse de Senwald, qui fait partie du Baillage de Sax, situé à l'extrémité orientale du Canton. Le 21^e. Avril dernier, vers les 3 heures après midi, une avalanche, ou masse de neige très considérable, se détacha de l'une des hautes montagnes qui sont près de ce village, & se précipita avec un bruit affreux dans une vallée profonde éloignée d'un quart de lieue. Sur les 9 heures une seconde avalanche suivit la première & s'abîma dans le même endroit. Ellès avoient entraîné l'une & l'autre dans leur chute une grande quantité d'arbres & de pierres. On fut curieux d'observer quelle étendue occupoit ce prodigieux amas de neige; il

couvroit un terrain de 3 à 400 pas de long sur 50 de large, & avoit plus de 100 pieds de profondeur. Cette même vallée, qui le contenoit, est arrosée par un torrent qui se fraya bien-tôt un passage au travers de cette neige, dont le volume présageoit des malheurs inévitables lorsqu'elle viendrait à se fondre. Le 15^e. Mai suivant, vers les 6 heures du soir, il se fit un éboulement de terres de l'une des montagnes appelée le *Robr*. Des arbres entiers, des quartiers de rochers même furent emportés & tombèrent d'une hauteur de plusieurs centaines de pieds, avec un si grand fracas, que toutes les maisons du village de Senwald en furent ébranlées. Toute cette masse énorme fondit sur les deux avalanches & l'on vit de loin un nuage de poussière qui en sortoit. Un quart d'heure après on apperçut les eaux accumulées du torrent qui s'avançoient d'abord lentement en charriant une quantité immense de débris, une odeur de soufre les précédoit; elles approchoient du village, les habitans effrayés abandonnèrent leurs maisons; bientôt toute la campagne fut couverte à la hauteur de plusieurs pieds des matières que le torrent avoit entraîné. Ses eaux diminuèrent peu-à-peu; mais un second & un troisième éboulement plus-considérables encore que le premier, & qui se

furent le lendemain 16e. successivement, achevèrent de désoler ce même village & ses environs. Douze granges ont été emportées, ou ont croulé sur leurs fondemens, dix-huit maisons sont fort endommagées & quelques-unes presque ensevelies & entourées de débris. Les habitans voyant toute la campagne couverte à une hauteur considérable, de pierres & de graviers, perdent l'espérance de pouvoir jamais cultiver de nouveau leurs champs, ni de rétablir les belles prairies dont ils tiroient tant d'avantages.

BERNE. L'illustre maison d'Erlach vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués par la mort de Mr. Philippe Louis, Chevalier d'Erlach, Brigadier des armées du Roi, Capitaine commandant de la compagnie générale aux Gardes Suisses. D'un autre côté un Officier de la même maison, qui sert avec distinction dans les armées de S. M. le Roi de Prusse, a été élevé dernièrement au grade de Colonel.

BASLE. Le L. Magistrat de cette ville, informé que S. A. R. Madame la Dauphine devoit arriver le 7e. Mai dernier à Strasbourg, jugea convenable de lui envoyer une Députation pour la complimenter au nom du Canton. Cette Députation étoit composée de S. E. Mr. le Bourgue-

maître *Debary*, Mr. le Conseiller *Jean Rihyner*, Mr. le Député *Zaslin*, & Mr. le Député *Fajch*, tous du Conseil secret. Ils furent admis avec le cérémoniel ordinaire à l'audience de Madame la Dauphine, à qui *S. E. Debary* adressa le discours suivant :

M A D A M E !

LE droit le plus précieux de la grandeur suprême, c'est celui de régner sur les cœurs. La plus haute naissance, ornée des plus éminentes vertus & de graces toutes divines, assure à VOTRE ALTESSE ROYALE ce glorieux empire, conduite par la main céleste pour faire le bonheur des Nations & unie par un Hymen Auguste au jeune Héros qui fait les délices & l'espérance de la France, en suivant les traces glorieuses du grand Monarque bien aimé son auguste Ayeul.

Veuille le Ciel répandre sur cette Alliance sacrée toutes ses bénédictions, & les perpétuer par une glorieuse Postérité ! C'est en elle, MADAME ! que brilleront à jamais ces sublimes vertus, héréditaires dans l'auguste Sang de la grande Imperatrice-Reine, qui fait l'admiration de l'Univers.

V. A. R. est le précieux lien entre les deux plus grandes Puissances de l'Europe, dont l'heureuse union affermit le bonheur de leurs peuples & celui de leurs Alliés, parmi les-

quels l'Etat de Basle se glorifie d'être l'un des plus anciens. Daignez, MADAME! agréer ce témoignage de son profond respect & ses vœux aussi ardens que sincères, en lui faisant la grace de l'honorer de Votre bienveillance Royale.

Cette attention de la part des Chefs du L. Canton de Basle a été si agréable à Madame la Dauphine, qu'Elle les a honoré d'une lettre, dans laquelle cette auguste Princesse daigne exprimer sa reconnoissance en ces termes :

MESSIEURS!

J' Ai éprouvé à mon passage à Strasbourg une satisfaction infinie en recevant les témoignages d'affection, que vos Députés m'ont donné de votre part au sujet de mon mariage. Je Vous fais mes remerciemens de cette attention, qui a excité toute ma reconnoissance. Vous pouvez être persuadés de ma bienveillance & du desir que j'ai de Vous en faire connoître les effets dans toutes les occasions qui pourront se présenter, ainsi que j'en ai assuré Vos Députés. Ecrit à Versailles le 23e. Mai 1770.

À Messieurs
les Bourguemaitres
& Conseil de la Ville
& Canton de Basle,

Votre bien bonne Amie
MARIE ANTOINETTE.

S. A. I. & R. le Prince - Evêque de Basle, ayant député de même quelques Seigneurs de sa Cour pour se rendre à Strasbourg, Mr. le Baron de Wanguen, qui étoit à leur tête, complimenta cette Princesse dans les termes suivans :

MADAME!

LE lien sacré qui Vous unit à l'auguste Héritier du plus grand & plus florissant Royaume fait un événement trop intéressant & trop universellement désiré, pour que les Princes voisins ne s'empressent pas à y prendre part, & à joindre leurs vœux à ceux d'une Nation que Vous allez rendre heureuse.

Le Prince-Evêque de Basle n'a jamais ressenti avec de plus vifs regrets les infirmités qui accompagnent son âge octogenaire, que dans l'instant même, où il auroit désiré d'avoir la satisfaction & le bonheur de Vous rendre, MADAME! ses très humbles hommages en personne, d'autant plus qu'il a l'honneur & l'avantage d'être l'un des plus zelés & des plus fideles Alliés de la Couronne de France : Permettez donc, MADAME! que comme Députés de sa part, nous ayons l'honneur de nous acquitter en son nom d'un si juste devoir, & de Vous transmettre les vœux qu'il fait au Ciel pour implorer sur Votre auguste Personne les plus abondantes

bénédictions. Trop heureux si en notre particulier nous ofons, MADAME! y joindre nos très-humbles & très profonds respects.

NEUCHATEL. Nous venons de recevoir la pièce suivante, & elle honnore trop la Littérature Helvétique pour que nous ne nous empressions pas de la présenter à nos Lecteurs.

EXTRAIT du PROGRAMME
de la
SOCIÉTÉ DES SCIENCES ÉTABLIE à HAARLEM
pour l'année 1770.

„ **L**A Société Hollandoise des Sciences éta-
 „ blie à Harlem a jugé dans son assen-
 „ blée du 21e. Mai 1770, que la réponse
 „ la plus satisfaisante à cette question :
 „ *Qu'est-ce qui est requis dans l'art d'obser-*
 „ *ver, & jusques à quel point cet art peut-*
 „ *il contribuer à perfectionner l'entendement?*
 „ proposée en 1768 pour être répondue
 „ avant le 1er. Janvier 1770, est celle qui
 „ a pour devise : *Vita brevis, ars verò lon-*
 „ *ga & occasio magni momenti*, Aphor.
 „ Hip. dont l'auteur s'est trouvé à l'ou-
 „ verture de son billet, être Mr. BENJA-
 „ MIN CARRARD, Min. du S. Ev., d'Orbe
 „ Canton de Berne & de Fribourg en Suisse,
 „ à qui elle a en conséquence ajugé le prix
 „ de la médaille d'or.

„ Quoique parmi les autres réponses à
 „ cette question, que la Société a reçues,
 „ il s'en trouve un trop grand nombre dignes
 „ d'attention, pour qu'elle puisse leur don-
 „ ner place à toutes dans ses mémoires,
 „ elle a cependant cru en devoir distinguer
 „ deux, l'une qui a pour devise : *Artem*
 „ *experientia fecit, exemplo monstrante viam.*
 „ Manilius Astronom., & l'autre dont l'é-
 „ pigraphe est : *De natura naturam ipsam*
 „ *confute*, qu'elle se propose de faire aussi
 „ imprimer. La Société, pour témoigner
 „ son estime aux Auteurs de ces deux écrits,
 „ leur destine à chacun une médaille d'ar-
 „ gent, s'ils veulent bien se faire connoi-
 „ tre & permettre que leurs ouvrages soient
 „ imprimés sous leur nom.



T A B L E.

I. PARTIE. *ANNALES Littéraires* de la Suisse.

1. *Lettres sur la découverte d'Herculané,*
par M. SEIGNEUX DE CORREVON, p. 133
2. *Géographie de la Suisse,* par M. WAL-
SER, 152
3. *Essais des principes d'une morale mili-
taire,* par M. ZIMMERMANN, . 164
4. *Observations sur les Turcs, traduites
de l'Anglois de M. PORTER, augmen-
tées de notes, &c.* 172
5. *Hist. naturelle des Glacières de Suisse,* 189
6. *Projet d'un Séminaire pour l'éducation
de la Jeunesse,* 190

II. PARTIE. *ANNALES Littéraires* de l'Europe.

- ALLEMAGNE. 1. *La cire alliée avec l'huile,
ou la peinture à l'huile-cire,* . 192
- FRANCE. 1. *Anecdotes du Nord.* . 198
2. *Les Géorgiques de Virgile,*
SECOND EXTRAIT, . 205
3. *Les Baisers, Poème,* . 213

III. PARTIE. *Pièces fugitives.*

1. <i>La Médiocrité, Epitre,</i>	216
2. <i>Silvestre,</i>	223
3. <i>Suite du Codicile du D. SWIFT,</i>	248
4. <i>Portrait de Mme. la Duchesse DE LA VALLIERE, par M. DE VOL- TAIRE,</i>	259
5. <i>Enigme,</i>	259

IV. PARTIE. *ANNALES Politiques de l'Europe.*

<i>Italie.</i>	260
<i>Angleterre.</i>	263
<i>France.</i>	267
<i>Hollande.</i>	267
<i>Pologne</i>	270
<i>Turquie.</i>	272
<i>Suisse.</i>	273

